

INFANTADO*

BIBLIOTECA POPULAR

Estante 1

Tabla 6

Número 344

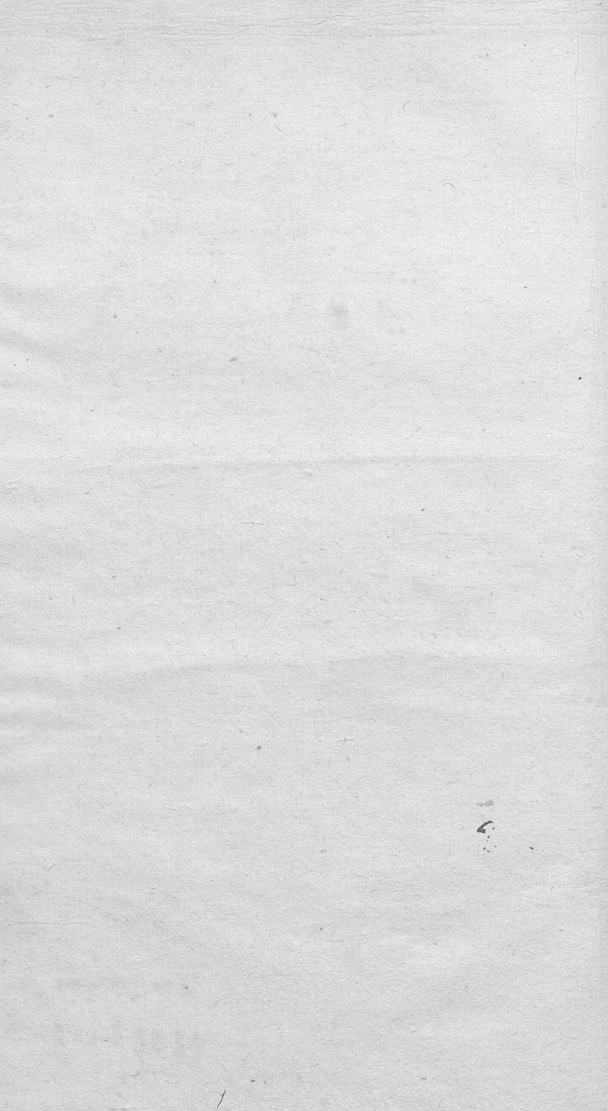


132

1094

+ 132 0696

C. 1181 1211



A V I S A U P E U P L E

S U R

S O N P R E M I E R B E S O I N ,

O U

P E T I T S T R A I T É S
É C O N O M I Q U E S .

Par l'Auteur des Ephémérides du Citoyen.

P R E M I E R T R A I T É
S U R L E C O M M E R C E D E S B L E D S .



A A M S T E R D A M ,

Et se trouve A P A R I S ,

Chez { HOCHEREAU , le jeune , Libraire , au Palais.
DESAIN , Libraire , rue du Poin S. Jacques.
LACOMBE , Libraire , quai de Conti.

M. D. C C. L X V I I I .



AVIS
AU PEUPLE

sur

SON PREMIER-BESOIN

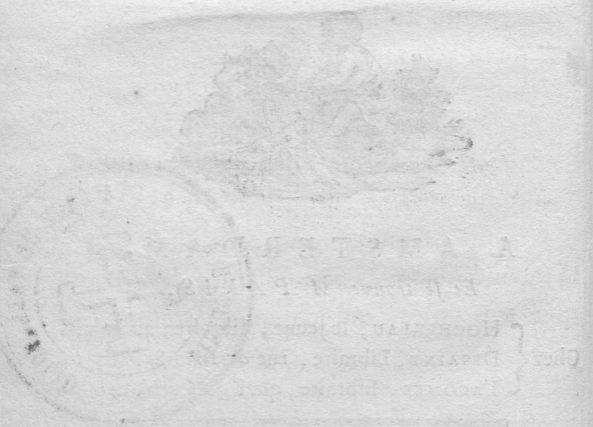
ou

PETITS TRAITES
ECONOMIQUES

Par M. de Lamoignon de C...

PREMIER TRAITÉ

SUR LE COMMERCE DES HERBES



M. D. C. C. L. I. V.



AVIS AU PEUPLE
SUR SON PREMIER BESOIN,
O U
PETITS TRAITÉS ÉCONOMIQUES
SUR LE BLED, LA FARINE ET LE PAIN.

AVANT-PROPOS.

L'ENTIERE & parfaite liberté du Commerce des Grains, est-elle toujours avantageuse au Peuple ? N'a-t-elle pas quelquefois des inconvénients ? Le Gouvernement *peut-il* les prévenir ou y remédier ? *Doit-il* en chercher les moyens ? Ces questions formeront notre premier Traité sur le Bled.

Nous communiquerons au Public dans le second quelques connoissances pratiques très utiles, qui manquent presque

par-tout sur la maniere *économique* de moudre les grains & de remoudre les gruaux, comme aussi sur les différentes especes de *blutoirs*, & sur leurs usages; par cette méthode nouvelle on tire du bled *beaucoup plus* de belle & bonne farine, que par la routine usitée dans presque toutes nos Provinces.

Cette seconde partie est extraite principalement d'un Ouvrage dont l'Académie Royale des Sciences de Paris, vient d'enrichir le Public par le ministère de M. Malouin: cet habile Médecin s'étoit chargé spécialement dans la description des Arts & Métiers, que les savans Académiciens ont entrepris avec tant de zèle, & continuent avec tant de succès, d'étudier à fonds les deux Arts relatifs au premier de nos besoins, ceux du *Meunier* & du *Boulangier*.

Il vient de publier dans un volume *in-folio* le résultat de ses recherches, des épreuves réitérées dont il a été le té-

moins, & des instructions qu'il a reçues des plus habiles Praticiens, tant de la Capitale que des environs, dont les noms sont cités dans son Livre & très connus.

C'est encore d'après cet Ouvrage, & quelques autres Ecrits, que nous traiterons dans la *troisième* partie, de la manière de faire le *pain* & sur-tout de la *proportion qui doit toujours regner entre le prix du bled & celui du pain*; article essentiel pour le Peuple, sur lequel les Officiers Municipaux & ceux même des Tribunaux supérieurs *doivent s'instruire parfaitement*, afin que *toute justice* soit observée dans les lieux où il y a des Boulangers privilégiés, c'est à-dire, érigés en Maîtrise.

Nous avons cru que ces trois petits Traités seroient utiles au Peuple, dans le commencement d'une année que la médiocrité de la récolte en bled jointe au défaut total de celles du vin & des fruits

rend une des plus difficiles qu'on ait eût à passer de mémoire d'homme.

Il seroit fort malheureux que le Peuple, trompé sur la cause & sur la nature de ces difficultés, se prévînt contre des loix sages, qui doivent être une des sources principales de son bonheur, & que le Gouvernement n'a fait qu'accorder aux vives sollicitations des Citoyens les plus éclairés & les plus amis des hommes.

C'est par cette considération que nous mettons à la tête un petit Traité fort simple sur *l'entiere & parfaite liberté du commerce des grains*, afin d'empêcher, si nous pouvons, le Public de se méprendre sur ses vrais intérêts.

Nous regardons le petit Traité des *Farines* comme capable de contribuer au soulagement réel du Peuple, & de réparer le malheur d'une récolte médiocre, puisqu'il est vrai que dans plusieurs Provinces on perd réellement par la

mauvaise *mouture* une grande partie de la bonne farine, & qu'on la regagne par la mouture économique; ce qu'on épargnera par la nouvelle méthode, pourra mettre le pauvre Peuple au pair d'une bonne récolte.

Enfin nous espérons que le *Traité du Pain* étant joint au précédent, fera plaisir aux Magistrats chargés de tenir la balance entre le Peuple & le Boulanger. S'il résulte de notre troisième partie, que dans la plupart des Villes le pain se vend trop cher, & qu'on doit au Peuple la justice de le remettre en une proportion plus régulière avec le prix du bled; il résultera de la seconde en faveur des Marchands, qu'ils pourront tirer d'une mesure de bled une plus grande quantité de très bon pain, par la mouture économique.

Nous invitons, nous sollicitons avec instance tous nos Lecteurs, au nom du patriotisme, de la Religion, de l'humana-

nité, nous les conjurons par tout ce qu'ils ont de plus respectable & de plus cher au monde, de lire attentivement ces trois petits Traités, & s'ils les trouvent bons & utiles, de les communiquer, de les répandre; on en trouvera des exemplaires en grand nombre chez Hochereau, Libraire, au Palais, au Pilier des Consultations; chez Desaint, rue du Foin S. Jacques; chez Lacombe, quai de Conti.

E R R A T A.

P A G E 10, lignes 2 & 3. lisez avoir cette année le double du revenu qu'ils avoient.

Pag. 14, lig. 5. les terres, ajoutez labourables.

Pag. 36, lig. première, que le bled qu'il peut avoir, supprimez qu'il.

Pag. 57, lig. 3. que devrions avoir, lisez que nous.

Pag. 73, lig. 14. cette argent, lisez cet.

DE L'ENTIERE ET PARFAITE LIBERTÉ

D U

COMMERCE DES BLEDS.

CHAPITRE PREMIER.

CETTE liberté est-elle toujours
avantageuse au Peuple ?

N^o. P R E M I E R.

*Distinction du Peuple en deux partis ;
par rapport au Commerce des Bleds.*

Quand on commence à réfléchir &
à raisonner sur le Commerce des bleds,
on trouve, aux premières apparences,
le Peuple, ou pour mieux dire la Na-
tion, divisée en deux partis qui paroissent
avoir des intérêts opposés.

Le premier est composé de ceux qui
vendent des grains ; le second de ceux
qui en achettent sans en vendre. Dans

le premier font d'abord ceux qui *font valoir* les terres, puis les Décimateurs, les Seigneurs, les Propriétaires qui sont payés en grains; enfin, les Marchands qui achettent meilleur marché pour débiter avec profit. *L'intérêt naturel* de ce premier parti semble être de *vendre son bled le plus cher qu'il peut.*

Le second est composé de tous les autres hommes qui vivent actuellement dans les villes ou dans les campagnes, qui n'ont point de bleds, & qui sont obligés d'acheter leur pain; il semble que leur *intérêt naturel* est d'avoir le grain au meilleur marché possible.

N°. I I.

Ces deux intérêts sont-ils si opposés qu'ils le paroissent d'abord.

Quand on se donne la peine d'y regarder de plus près, on trouve bientôt que cette opposition *d'intérêts* n'est pas aussi grande & aussi réelle qu'on l'avoit

cru d'abord : car , voici un raisonnement bien aisé à faire.

Je suis ouvrier en cette ville , je *travaille* pour quarante ou cinquante *Bourgeois* qui ont des terres & qui les afferment. Dans le fonds mon *intérêt* , à moi & à tous les autres ouvriers de mon espèce , est que ces Bourgeois tirent un *bon revenu* de leurs terres ; car plus ils ont de rentes , plus ils font *travailler* & *gagner* les Ouvriers & les Marchands. J'aurois donc un double profit si les revenus de ces Bourgeois pouvoient augmenter ; premierement , ils me feroient plus travailler pour eux , pour leurs femmes , leurs enfans & leurs domestiques ; secondement , ils feroient aussi gagner davantage aux autres Marchands & Ouvriers , & ceux là qui sont de mes pratiques , étant plus à leur aise me feroient faire aussi plus d'ouvrage & de profit.

Jusque-là je ne me trompe point : si

dans une Ville, cent ou deux cents Bourgeois se trouvoient tout-à coup avoir le double de revenu cette année qu'ils n'en avoient l'an passé, il y *feroit* certainement *meilleur* pour les Ouvriers de toute espece, Maîtres ou Compagnons; car enfin, tous ces Bourgeois là n'enterreroient pas l'argent qui leur reviendroit de leur double revenu: un ou deux avaricieux passe; mais tout le monde veut communément jouir de ses rentes, c'est-à-dire les dépenser en logement, en meubles, en habits, en voiture, en bonne chere, en domestiques: or, tout cela fait *travailler* les Ouvriers; tout cela fait vivre le pauvre Peuple.

Tout au contraire, si ces deux cents Bourgeois se trouvent cette année-ci & les suivantes avoir la moitié moins de *revenus* qu'ils n'avoient les autres années; comment voulez-vous qu'ils fassent? il faut bien qu'ils dépensent moins. Voulez-vous qu'ils mangent leurs fonds

pour ne pas diminuer leurs dépenses ? Deux ou trois dissipateurs le feroient peut être ; mais le commun des hommes se retranche sagement, quand leurs rentes sont diminuées. Oui ; mais retrancher & s'épargner , c'est faire *moins* travailler les Ouvriers ; c'est faire *gagner moins* au pauvre Peuple.

En faisant cette réflexion bien simple & bien naturelle, nous voyons un premier article bien clair : c'est *que tous les Marchands & tous les Ouvriers ont un grand intérêt que les revenus des Bourgeois, des Nobles, des Ecclésiastiques, des Villes & des Campagnes augmentent plutôt que de diminuer.*

Car enfin, moi ouvrier, moi marchand, je ne puis pas espérer de gagner largement ma vie avec d'autres Marchands, d'autres Ouvriers, si ceux-là n'ont pas fait de bons profits avec les *Bourgeois*. Si nous n'étions que nous autres qui travaillons, & qui négocions,

tout seroit bientôt fini ; car enfin , il nous faut acheter sans cesse du pain , du vin , de la viande , des légumes , de la laine , du chanvre , des peaux , du bois & cent autres choses ; c'est par-là que notre argent à tous , *s'en va* ; il faut donc qu'il nous en *revienne* sans cesse à tous tant que nous sommes de marchands & d'ouvriers : or, d'où peut-il nous revenir , si ce n'est de ceux qui *font valoir* les terres & de ceux qui en tirent le *revenu* ?

Il n'y a qu'à nous considérer tous tant que nous sommes occupés à *façonner* les marchandises , à les *trafiquer* , à les voiturier , comme ne faisant qu'une seule tête , qu'une seule grande *communauté*. Nous voilà tous qui *dépençons* sans cesse *hors* de notre corps & communauté , non pas à des Ouvriers & Marchands *comme nous* , mais à des gens de la campagne , à des Fermiers , à des Bourgeois propriétaires , à des Nobles , à des

Prêtres qui vendent le bled, le vin, les bœufs, les moutons, &c. le bois & toutes les autres denrées. Il faut bien que nous *recevions* tout cet argent là de ceux qui sont aussi *hors* de notre corps & communauté, non pas des Ouvriers & Marchands *comme nous*; mais des gens de la campagne, des Fermiers, des Bourgeois, des Nobles & des Prêtres; fans quoi nous serions bientôt à sec.

A dire vrai, ceci mérite attention, ce *revenu* des gens de la Campagne, des Bourgeois, des Nobles, des Ecclésiastiques, n'est point du tout une chose indifférente pour nous autres Marchands & Ouvriers, c'est là notre *vrai*, notre *seul* gagne pain à tous; il faudroit être fou pour se persuader le contraire.



Le prix du bled fait-il quelque chose aux revenus des Bourgeois, des Nobles, des Ecclésiastiques & aux dépenses des gens de la campagne?

Tous ceux qui font valoir les champs recueillent du grain, & voilà leur *avoir*; il faut qu'ils vendent leur grain pour payer toutes les *marchandises* qu'ils achètent, tous les *Ouvriers* qu'ils emploient, pour acquiter les impôts, pour payer leur rente ou leur ferme en argent. Les Décimateurs, les Nobles, les Bourgeois qui sont payés *en grain*, sont dans le même cas, il faut qu'ils vendent leur bled.

Pour ceux-là, c'est une chose claire que leur revenu dépend précisément du prix des grains : un homme dont tout *l'avoir* consiste en cent septiers de froment par an, n'a que quinze cents livres en tout à dépenser quand le froment,

vaut 15 liv. le septier; il auroit deux mille francs si le septier valoit 20 francs (1).

Pour ceux qui afferment en argent cela revient au même. Le Fermier fait son compte avant de passer son bail; & quel est ce compte, le voici: je pourrai recueillir, bon an mal an, tant de grains dans cette terre l'un portant l'autre, & le plus fort couvrant le plus foible. Les grains se vendent aussi, bon an mal an, tant le septier du fort au foible, je puis donc donner telle somme de la ferme, c'est là son calcul.

On voit ici bien clairement que le *prix* des grains regle nécessairement celui de la ferme, & par conséquent le revenu annuel du Propriétaire qui afferme, & par conséquent sa dépense.

De tout ceci résulte que nous autres Ouvriers, Marchands, Artistes, gens

(1) Le *septier*, mesure de Paris, pese deux cents quarante livres de froment.

vivant de notre talent ou de notre industrie quelconque, nous sommes pris dans un *cercle* par rapport à la valeur des bleds, fans pouvoir en sortir. Le *prix du bled* regle nécessairement une de nos plus grandes *dépenses* à nous tous, oui; mais aussi ce même *prix* regle une des plus fortes portions de notre *recette*: nous gagnons tous notre vie en grande partie sur la dépense des gens de la Campagne qui font valoir des terres à bled, des Propriétaires, Bourgeois, Nobles, Ecclésiastiques, qui ont sur ces terres des redevances en grain & en argent: or la dépense de toutes ces personnes là est plus forte quand le bled se vend bien, parceque leurs revenus sont plus grands; leur dépense est moins forte quand le bled se vend mal, parcequ'ils ont moins de revenu.

Il n'est donc pas vrai que nous autres Ouvriers, Marchands & Gens vivant de nos talents, nous ayons intérêt à ce que le

bled soit au plus bas prix possible ; si nous le désirions , on pourroit justement nous dire , vous ne savez ce que vous demandez. Le pain vous coutera moins cher , mais vous recevrez moins d'argent de ceux qui vous font tous travailler ; appelez-vous cela un profit ? non.

N^o. I V.

N'y a-t-il pas un seul intérêt général commun à tous ?

Les réflexions que nous venons de faire , conduisent à soupçonner qu'il n'y a dans le vrai qu'un seul & même intérêt , tant pour les gens qui font valoir à la Campagne que pour les Propriétaires , Ecclésiastiques , Nobles & Bourgeois , & pour tous les Artisans , Marchands & Gens vivant de leur talent ; car enfin , il paroît que c'est tout de même pour les premiers que pour les derniers , & qu'ils sont pris dans le même cercle.

On peut leur dire aussi, vous désirez que le *bled* se vende cher, parceque vous aurez plus de revenu, plus d'argent à dépenser, oui; mais nous autres qui acheterons le pain plus cher, nous ferons obligés de survendre nos marchandises, nos *façons* ou nos journées, autrement, comment voudriez vous que nous fissions? vous recevrez donc *plus*, mais vous dépenserez davantage, est-ce-là un profit? non.

Il n'y a donc réellement à gagner pour personne, ni quand le bled est trop cher, ni quand il est à trop bon marché: voilà une vérité fondamentale.

Le véritable intérêt général, commun à tous, consiste donc *en ce point*, que le bled ne soit ni *trop cher* ni à *trop bon marché*.

Mais où est-il *ce point*? où faut-il le chercher? comment y parvenir? comment s'y maintenir; c'est-là toute la difficulté que nous allons tâcher de trancher nettement.

N^o. V.

Y a-t-il par-tout , en tout temps , un prix naturel du bled ?

Quand on parle d'un taux qui seroit par-tout & en tout temps le prix naturel du bled , la premiere idée qui vient à l'esprit , c'est celle d'une valeur fixe , uniforme & invariable.

Mais comment pourroit-on avoir par-tout ce prix uniforme & invariable ? Il faudroit que chaque pays eût exactement tous les ans la même quantité de grains , le même nombre de personnes & les mêmes *moyens* en argent ou autrement , pour régler les valeurs : or , tout le monde voit que c'est-là une chose impossible.

N^o. V I.

Grandes variétés fixes des climats.

Il est bon de savoir ce qui se passe journellement dans le monde , sur-tout

autour de nous, par rapport à la production & au Commerce des bleds.

La France est dans une position naturelle, fort remarquable & fort avantageuse. Au nord de ce Royaume il y a la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne & la Pologne, grands & vastes Etats, qui n'ont pour récolte que des grains, du bois & des fourages. Ce sont des plaines trop froides & trop humides pour qu'on y cultive des vignes, des oliviers, des orangers & citroniers, des mûriers à vers à soie, encore moins du coton, du sucre, de l'indigo & autres semblables productions qui exigent des pays très chauds.

Au midi de la France il y a l'Espagne, le Portugal, l'Italie, où les terres sont très chaudes & très fertiles; mais qui produisent moins de grains pour deux raisons : la première, c'est qu'il y a beaucoup de vignes, d'oliviers, de mûriers, de saffrans, de citroniers & d'o-

rangers qui occupent la terre fort utilement ; cette raison là est naturelle. Mais il y en a encore une autre ; c'est qu'en tous ces pays méridionaux il y a beaucoup de gens qui sont riches *d'ailleurs*, qui tirent des revenus en argent des autres pays ; c'est-à-dire de l'Europe , de l'Afrique , de l'Asie & de l'Amérique , comme sont tous les Officiers & Bénéficiers de la Cour de Rome , tous les Négociants qui font le trafic des Indes espagnoles ou portugaises ; tous ceux qui ont fait fortune au-delà des mers , tous ceux qui *vivent* aux dépens du revenu qu'en tirent ces deux Gouvernements.

Ce grand nombre de personnes, riches *d'ailleurs* que du pays qu'elles habitent , sont obligées de tirer aussi *d'ailleurs* le pain qu'elles mangent , d'autant mieux qu'il n'y en a pas même assez pour ceux qui vivent du produit du Royaume , à cause des vins, des fruits, des huiles, des

foies, que ces pays fournissent aux autres en grande abondance, leur climat y étant propre par sa nature.

Il est donc naturellement certain que le bled doit toujours être à *meilleur marché* au nord de la France, sur-tout au fonds de l'Allemagne & dans la Pologne, & plus cher au midi, c'est-à-dire en Portugal, en Espagne, en Italie, & c'est aussi ce que nous voyons arriver tous les ans.

Autre chose très bonne à savoir & à remarquer, c'est que les gens du nord qui n'ont que des grains, ont imaginé les moyens d'en faire des boissons; c'est-à-dire des bières & des eaux-de-vie, au lieu du *vin* qui leur manque; comme les gens du midi qui cueillent moins de bled, ont du ris dont ils font usage, & beaucoup de fruits secs ou confits qui leur épargnent le pain. Nous autres François qui trouvons, chez nous, le bled & le vin, nous en faisons le fonds

principal de notre subsistance journaliere ; mais un fait certain , c'est que les Allemands , les Polonois , les Hollandois , les Anglois aimeroient bien mieux notre vin & l'eau-de-vie qui en provient , que leur biere & leur eau-de-vie de grain , parcequ'en effet les nôtres valent mieux.

A considérer ainsi tous les Royaumes de l'Europe en gros , il y a , généralement parlant , trois *prix naturels* du bled. Le prix du nord , qui est le *bon marché* ; celui du centre , qui est le *prix moyen* , & celui du midi qui est le *plus cher*.

Mais si on vouloit détailler chaque partie , nous trouverions d'autres divisions ; & pour nous en tenir à ce qui nous regarde , la France qui est large du nord au midi , n'est pas par-tout *uniforme*. Il y a des Provinces qui ne portent , comme les pays du nord , que du grain , du bois , du fourage ; par exemple la Pi-

cardie, la Normandie, la Beauſſe, &c. Il y en a qui ſont mêlées à-peu-près par moitié; mais il y en a qui ſont *plus* en vignes, en oliviers, mûriers & autre culture, qu'en labourage. Cela eſt tout naturel, parceque les unes avoiſinent le nord, les autres avoiſinent le midi.

Il y a même une autre raiſon dans les Provinces méridionales & maritimes, c'eſt qu'elles fourniffent encore des farines aux marins & à ceux qui habitent nos Iſles à ſucré.

Difons donc encore, que tout *naturellement* il pourroit y avoir trois prix en France pour les grains; celui des Provinces méridionales & maritimes ſeroit le plus fort, celui du centre ſeroit mitoyen, celui des Provinces du nord le plus foible.



Variétés locales accidentelles.

61 Jusqu'à présent nous avons raisonné sur le *prix naturel* des grains, sans faire aucune attention aux accidents qui dérangent les récoltes, & même la culture qui les précède; c'est cependant un article très considérable, relativement à chaque lieu particulier.

Par la variété des saisons, par l'alternative du froid, du chaud, de l'humidité, des sécheresses, il y a toujours des pays qui ont des récoltes médiocres, quelques uns qui les ont bonnes, d'autres mauvaises; il y en a même qui les ont très bonnes, & d'autres qui les ont très mauvaises.

Nous savons que ces alternatives arriveroient toujours, dans les divers Etats & dans les diverses Provinces, même en y supposant une égale culture des grains, & une égale richesse

provenant, soit des *revenus* du territoire, soit *d'ailleurs*.

Mais, c'est encore - là ce qui varie souvent dans chaque pays, par mille raisons de tout genre.

Par conséquent, c'est une véritable chimere que l'idée d'un prix naturellement général, uniforme & invariable pour tous les pays; puisqu'il y a, 1°. des variétés générales & naturelles; 2°. des variétés locales & accidentelles qui rendent toujours le bled plus cher en certains pays qu'en d'autres.

Il est pourtant vrai de dire que les diversités des saisons influent beaucoup moins que les grandes causes naturelles & uniformes du climat en général. La raison en est simple : c'est qu'il y a une compensation annuelle, qui remet à-peu-près les choses au pair chaque année en Europe.

Comme il y a des pays, des terroirs & des aspects de différentes qualités, &

comme la plupart des accidents ne sont que particuliers à une certaine étendue de pays, plus ou moins grande, il arrive que si l'un éprouve une mauvaise saison, l'autre en éprouve une bonne; & tout bien calculé, il se trouveroit peut être que les récoltes générales de l'Europe, sont à-peu-près égales. Les années seches & chaudes font du bien aux terres humides & froides, elles brulent les récoltes des autres; les années pluvieuses font du bien à ces dernières. Il y a plus ou moins de grêles, d'inondations, de gelées dans un pays, & réciproquement dans un autre.

20 Observons sur-tout que ces variétés locales & accidentelles sont plus sensibles dans les pays mitoyens, qui ont une bonne moitié de leurs récoltes en grains, que dans ceux où les grains font presque tout, comme dans le nord, & dans ceux où ils ne font presque rien, comme dans le midi. Un peu plus, un

peu moins fait beaucoup pour ceux qui sont en possession de recueillir à-peu-près ce qu'ils mangent ; rien pour ceux qui en vendent quatre fois plus qu'ils n'en consomment , ou qui en achettent quatre fois plus qu'ils n'en recueillent.

N^o. V I I I.

Le Commerce tend à former le prix naturel du bled dans toute l'Europe ; en corrigeant les grandes variétés des climats , & les vicissitudes accidentelles.

Si chaque Peuple & chaque Province gardoit ses bleds sans en vendre à d'autres , il arriveroit infailliblement , au moyen des grandes variétés naturelles du climat & des accidents passagers , que les uns auroient *plus* de grain qu'ils n'en peuvent consommer , & les autres *moins* ; & par conséquent le pain seroit *trop cher* chez les uns , & à *trop bon marché* chez les autres.

Mais aussi les Etats ou les Provinces

qui n'ont que du grain, du bois & du fourage, s'ils ne vendoient leurs bleds que chez eux à *trop bon marché*, n'auroient pas le moyen d'acheter des vins, des eaux-de-vie, de l'huile, de la soie, & d'autres denrées semblables.

Par la même raison, les Etats & les Provinces qui sont en vignobles, en oliviers, en muriers, en orangers & citroniers, ne pouvant vendre faute d'*acheteurs* & de *moyens*; toutes leurs denrées seroient à *trop bon marché*, ce qui occasionneroit la destruction du revenu des Bourgeois, des Nobles, des Ecclésiastiques, la diminution de leurs *dépenses*, & de celles des gens de la Campagne, & par conséquent *moins* de profit pour les Marchands, les Artisans, les gens à talents quelconques vivant sur cette dépense.

Les variétés fixes ou accidentelles produisent donc par elles-mêmes cet effet naturel, que ceux qui auroient du

bled à *vendre* le vendroient à *trop bon marché*, que ceux qui seroient obligés de *l'acheter*, l'acheteroient *trop cher*, ce qui est le mal des uns & des autres.

Le remede naturel à ce mal est le commerce entre les Etats & les Provinces, ou la communication réciproque qu'ils se font de leurs denrées; par ce moyen, ceux qui ont du grain à vendre en tirent *le meilleur prix qu'il soit possible*, & ceux qui sont obligés d'en acheter, l'ont *au meilleur marché qu'il se puisse*.

Supposons que le bled vaudroit *moins* d'un sol la livre en Pologne, & plus de trois sols en Italie, ce seroit le prix ordinaire de ces deux Etats sans le commerce. Qu'arrive-t-il lorsque la communication est libre? on achete une grande quantité de grains dans le Nord, ces achats font *hausser* le prix jusqu'à dix-huit deniers: on porte ces grains en Italie, leur arrivée y fait *baïsser* le prix jusqu'à deux sols & demi, car enfin il y

a du profit à revendre à *Rome* deux sols & demi les bleds achetés à *Dantzic* à dix-huit deniers.

Quel est l'effet de ce transport & de ce commerce, c'est que le vendeur vend *plus cher*, & que l'acquéreur achete *meilleur marché*. Vous voyez qu'il y a un *bien* & un *grand bien* pour tous les deux, au lieu qu'il y auroit un *mal* & un *grand mal* à l'interdiction totale & absolue du commerce ou de la communication entre tous les États & toutes les Provinces, *grand mal* qui consisteroit en ce que le bled se vendroit *trop bon marché* dans le Nord, & s'acheteroit *trop cher* dans le Midi.

N^o. I X.

Plus le Commerce a de liberté & de facilité, plus il tend à former le prix naturel du bled.

Après avoir ainsi corrigé la première idée qu'on est tenté d'attacher à ce mot

prix naturel du bled ; après nous être convaincus qu'il ne signifie point un même prix général toujours uniforme & invariable dans tous les tems & dans tous les lieux , nous en sommes venus à voir que les variétés fixes ou accidentelles , formoient un premier prix *très naturel* , mais différent , suivant les climats , les saisons , l'état de la culture des grains , & les autres circonstances ci-dessus expliquées.

Nous avons vu que ce *prix naturel* auroit deux effets intaillibles également fâcheux ; le premier , dans les Pays où le grain seroit très abondant ; le second , dans les Pays où il seroit très rare , soit par des causes ordinaires , soit par des accidens extraordinaires. Supposant tout commerce absolument interdit entre ces Pays , les uns vendroient à *trop bon marché* , & même n'auroient pas de débit , d'où résulteroit la perte d'une partie des récoltes ; les autres vendroient

& acheteroient *trop cher*, & même il y auroit *difette*, & beaucoup de gens *souffriroient*.

Au contraire, le *commerce* & les libres communications produisent nécessairement les effets opposés; ils font *hausser* un peu le prix dans les endroits où est *l'abondance*, & le font aussi *baisser* dans ceux où est la *difette*.

Il y a donc deux extrêmités, savoir *la plus grande gêne possible*, qui empêche absolument toute communication, tout commerce entre les Pays où se trouve l'excessive *abondance*, & ceux où est l'extrême *difette*: celle-là fait tout le mal possible aux acheteurs & aux vendeurs; au contraire, il y a la *plus grande liberté*, la plus grande facilité possible pour la communication entre les Pays abondants & les Pays *difetteux*: celle là fait tout le bien possible aux acheteurs & aux vendeurs.

Entre ces deux extrêmités il y a les

divers degrés de facilité & de liberté du commerce des grains entre les Pays qui ont besoin *d'acheter* ; il est évident que plus on approche de la liberté parfaite, plus on en retire de profit ; plus on s'en éloigne, plus on ressent de perte & de préjudice.

N^o. X.

Il y a donc toujours un prix naturel des grains pour tous les pays ; ce prix n'est pas absolu, mais relatif ; pas fixe, mais variable.

Le vrai *prix naturel* des grains est donc dans tous les Royaumes du monde, dans toutes les Provinces, Cantons, Bourgades, &c. le prix que lui donne le commerce absolument libre, & les facilités naturelles du territoire.

Il faut entendre par *facilités naturelles*, tout ce qui rend le transport plus aisé & moins dispendieux ; tels sont les bons

chemins, les canaux, les rivières navigables, les Ports de Mer.

Ainsi deux Pays également maltraités par le climat & les accidents, ne doivent pas espérer d'acheter les grains au même *prix naturel*; si l'un est à portée de communiquer par Mer aux Pays abondants, & si l'autre n'y peut communiquer que par voiture de terre.

Réciproquement deux Pays qui sont dans l'abondance ne doivent pas espérer de *vendre* au même *prix naturel*; si l'un a de grandes communications très faciles & très peu coûteuses, dont l'autre est absolument privé.

N°. X I.

La justice défend de troubler le prix naturel des bleds.

Examinons maintenant ce que prescrit la loi de l'équité par rapport au *prix naturel* des bleds, entendu de la manière que nous venons de l'expliquer,

c'est-à-dire le prix que le bled qu'il peut avoir moyennant la communication la plus libre, vu l'état naturel des facilités du commerce.

Rappelons la distinction que nous avons faite en commençant, de ceux qui *vendent* du bled dans le Royaume, & de ceux qui en *achètent*; il faut que *justice* soit observée entr'eux: on ne doit pas avantager les uns au préjudice des autres; c'est-à-dire, *voler* les premiers pour gratifier les seconds, ou dépouiller les seconds pour enrichir les premiers: c'est-là ce que prescrit la loi naturelle & le devoir social. Mais comment peut-on s'assurer de l'observer toujours bien, & le plus parfaitement qu'il soit possible? rien n'est plus simple.

Il n'y a qu'à ne jamais troubler en aucune manière la liberté du commerce des grains: cela paroît absolument évident. Dès que le commerce sera parfaitement libre, à qui ferez-vous injustice? qui

est ce qui aura droit de se plaindre? Celui qui a du bled à *vendre* viendra-t-il vous dire, empêchez la communication afin que je vende plus cher. Vous lui répondriez : de quel droit voulez vous que je force l'acheteur à payer *trop cher* ? car ce *plus* que vous desireriez *vendre* est *trop* pour lui, puisqu'il ne le payeroit pas si le Commerce restoit libre. Autant vaudroit me demander la permission de lui voler ce plus dans sa poche ; car enfin , il aura tout de même cet argent là de *moins* , quand je l'aurai forcé à vous le payer de surplus pour votre bled.

Vous répondriez de même à celui qui viendrait vous dire, empêchez la communication afin que *j'achette* meilleur marché ; c'est demander la permission de voler l'argent dans la poche du *vendeur* . Toute la question se réduit donc à savoir s'il y a aucune puissance dans le monde qui ait *droit* , qui ait *intérêt* ,

qui ait même la *volonté* de donner authentiquement *aux uns* le droit de *voler* les *autres*, & cette question-là n'est pas difficile à résoudre.

N^o. XII.

Premiere raison politique pour ne jamais troubler en rien l'entiere & parfaite liberté du Commerce des bleds.

Ce ne seront jamais les Fermiers, ni le Clergé décimateur, ni les Propriétaires nobles ou bourgeois qui ont des grains à vendre, qui demanderont qu'on s'oppose à l'entiere liberté du Commerce; ils sentent trop qu'il y auroit de l'injustice, & qu'ils y perdroient plutôt que d'y gagner. Ce sont les Habitants des villes, les Marchands, les Artisans & les gens vivant de leur talent quelconque, qui ont souvent demandé qu'on mît des obstacles à cette liberté, afin d'acheter le pain à *meilleur marché*.

Nous avons prouvé dans le commen

ment, que ces gens-là perdoient eux-mêmes ; puisque les revenus diminueoient, & par conséquent la dépense de ceux qui les font vivre. Mais il faut maintenant y regarder encore de plus près, pour sentir le mal qu'on fait à l'Etat en général & à tous les Citoyens, quand on tient les bleds à trop bas prix, en empêchant la liberté du Commerce.

Ceux qui *font valoir* les terres ont mieux le moyen quand le bled se vend bien, c'est-à-dire quand le *prix naturel* est bon pour eux. Plus ils ont le *moyen*, plus ils mettent à leur terre, plus ils les améliorent, plus ils défrichent : on a vu cela dans les trois années dernières.

Qu'en résulte-t il, 1^o. Qu'ils font *plus travailler* le pauvre peuple de la campagne ; car enfin, il faut plus d'ouvriers quand on augmente l'ouvrage. 2^o. Que par cette augmentation de culture, ils ont plus de *revenu*, eux & leurs Bourgeois, s'ils sont Fermiers, & par conséquent

ils font plus gagner les Artisans , les Marchands & les gens à talents de toute espece.

Et c'est là du solide , du réel ; car enfin, c'est une augmentation des récoltes, des productions , des revenus , qui font vivre tout le monde.

Quand on empêchoit le Commerce des grains , il y avoit quelquefois trois ou quatre années d'abondance ; alors les Fermiers , les Propriétaires , bourgeois , ecclésiastiques , nobles , ne faisoient que faire de leur bled , qui se gâtoit dans les greniers , que les rats & les vers dévoroient , qui leur coutoit beaucoup , & ne leur rapportoit rien ; croyez-vous qu'ils eussent beaucoup d'émulation pour en faire venir davantage ? Demandez à un Marchand s'il commande beaucoup d'étoffes aux Manufacturiers , quand son magasin est tout plein & qu'il vend mal ? non. Ils n'avoient donc pas envie de dépenser à

leur terre, & quand ils l'auroient voulu, comment auroient-ils fait ? ils n'avoient que du grain, qui étoit à vil prix, dont personne n'avoit besoin, & qu'on ne prenoit pas en paiement.

Au contraire, quand le bled s'est bien vendu, promptement & en bon argent, vous avez vu tout-à-coup les gens qui *font valoir*, s'empressez à en faire venir encore davantage dans leurs champs ; rien n'est plus naturel. C'est comme le Marchand qui commande vite cent balles de marchandises, quand il en a débité promptement & à bon compte soixante ou quatre-vingt.

Ainsi le Royaume prospère quand le bled se vend bien, comme nous l'avons vu en 1765 & 1766, années d'assez bonnes récoltes.



N^o. X I I I.

*Seconde raison politique pour ne jamais
troubler en rien la liberté du Commerce
des Grains.*

Par la même raison qui vous engage, à titre de justice & de bonne politique, à laisser les communications absolument libres dans les années de bonnes récoltes, il est pareillement très équitable & très avantageux de laisser cette parfaite liberté dans les années moins bonnes, ou qui approchent de la *disette*.

Quel est le point de vue qu'on doit sur-tout se proposer dans ces cas-là? c'est de procurer à ceux qui *achettent*, le prix naturel le plus avantageux pour eux. Or, pour cela que faut-il? la communication la plus libre qu'il soit possible. C'est encore une chose évidente.

Il n'y a pas par-tout *disette* à la fois dans toute la France, & encore moins dans tout le monde. S'il y a plus ou

moins de nos Provinces qui souffrent, il y en a d'autres qui ont abondance, ou médiocrité.

D'ailleurs il y a une chose vraie, très-vraie, mais qu'il faut bien apprendre, qu'il ne faut jamais oublier, qu'il faut dire à tout le monde, & répéter souvent; Quelle est-elle cette vérité, la voici :

C'est qu'il y a toujours dans l'Europe beaucoup plus de grains qu'il n'en faut pour faire du pain à ses Habitans. Il en vient dans les plus mauvaises années en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, & en d'autres Pays, beaucoup plus qu'on n'en mange dans tout le monde.

Que devient donc ce grain ? qu'en fait on ? des boissons, dont la quantité peut diminuer dans les tems où la disette de bled seroit par tout, chez nous & dans le Midi : ce qui n'est pas ordinaire. Par exemple, nous avons eu cette année 1767 mauvaise récolte en bled, eh bien elle ne fut jamais si belle à Na-

ples & dans la Toscane, le bled du Nord que les Hollandois, Lubekois & Dantzicois portoient en Italie, peut venir en partie dans le nôtre; c'est-à-dire, que les accidents se compensent entre les Royaumes.

Il y a même des Provinces de France où le bled est à bon marché; par exemple, il ne vaut pas 18 deniers la livre en Anjou & dans le Maine, nous en sommes bien assurés; il ne vaut pas même beaucoup au-delà de ce prix dans le Gatinois, Pays très voisin de Paris: le pain blanc ne s'y est vendu que 2 sols la livre à Montargis pendant tout le mois de Décembre 1767.

Au moyen de ces variétés & de la plus parfaite liberté des communications, personne n'éprouveroit ni les inconvénients de la trop grande abondance, ni ceux de la trop grande disette.

Mais en supposant que nous eussions encore besoin de bled, après avoir com-

pensé librement les récoltes de nos Provinces les unes par les autres, que diroit la bonne politique fondée sur l'intérêt public ?

Qu'il faut établir, confirmer, autoriser mieux que jamais la plus absolue liberté du commerce. Pourquoi ? C'est qu'au moyen de cette *entiere & parfaite liberté*, tous les vendeurs qui auront du bled à bon marché dans le reste de l'Univers, s'empresseront de nous l'apporter, & par-là nous préserveront de la disette : c'est sur quoi nous devons appuyer principalement.

N°. X I V.

Question fondamentale & très importante.

Il faut que chacun se consulte & s'interroge soi-même de bonne foi. Supposons que vous êtes un Négociant de Dantzic, de Lubek, d'Amsterdam, & des autres endroits où l'on peut faire le

commerce des bleds, où l'on a coutume de le faire. Vous voyez que le grain est à bon marché dans tel & tel Pays, qu'il est très cher dans tel ou tel autre, à un prix moyen dans quelques-uns : je prends une Carte & je vous dis ; tenez, voilà trois ou quatre Etats où vous pouvez faire le commerce de bled ; dans celui-ci vous avez pleine franchise, liberté totale, vous entrez ou sortez à votre fantaisie, vous vendrez ou ne vendrez pas, quand il vous plaira & comme il vous plaira ; dans celui-là vous n'avez aucune espece de liberté : on commencera par vous faire subir des formalités, & par vous faire payer des droits, puis on vous taxera votre bled au prix courant actuel, puis on vous forcera de le vendre à ce prix, dans un tems & dans un lieu qu'on vous déterminera, sans qu'il vous soit permis de le sortir, ni même d'interrompre la vente, encore moins de le

renchérir pour quelque raison que ce soit (2).

Dans cet autre , vous n'aurez *jamais* qu'une demie franchise ; dans le quatrième enfin , il dépendra des circonstances & des événemens que vous soyez libre dans votre commerce , ou que vous ne le soyez pas : voilà l'état des choses , faites là dessus vos spéculations.

Quel est le parti que choisira le sage Négociant ? auquel de ces pays se préférera-t-il d'arriver *le premier* , & de porter le plus qu'il pourra de bons bleds ? A celui où regnera la plus grande , la plus parfaite liberté. Rien n'est plus évi-

(2) Ceci n'est pas une fiction ; il y a dans le monde une grande Ville-Capitale , où toutes ces gênes ont été mises sur le Commerce du bled , même avec ce qu'on appelle *forme légale* , chez un Peuple & dans un siècle que les Beaux-Esprits appellent éclairés.

dent, & nul homme sensé ne dira, de bonne foi, le contraire.

Mais si ce pays *de liberté* étoit en même temps un pays toujours pourvu naturellement d'excellentes denrées, de bon débit, dans les lieux où les bleds sont abondants; par exemple, s'il y avoit des vins, des eaux-de-vie, des huiles, des étoffes, des fruits, ne feroit-ce pas une seconde raison de préférence pour le Négociant, qui feroit bien sûr de se charger en retour de bonnes marchandises, & d'y gagner encore ?

Telle feroit la position du Royaume de France, s'il y regnoit une liberté parfaite par rapport au Commerce des bleds. Les Négociants Hollandois & ceux du nord s'informeront avec grand soin de l'état de nos récoltes, & du prix des grains dans nos Ports; afin de nous en apporter à meilleur marché

dès

dès que nous serions seulement menacés de la plus petite disette. Ils n'y risqueroient jamais rien , puisque les bleds des pays septentrionaux , sont toujours à meilleur marché que les nôtres , même dans les années où nous avons abondance & liberté.

Ces Négociants viendroient avec d'autant plus d'empressement & de confiance , que nos Ports sont précisément sur la route des Etats du midi , qui ont plus besoin de bleds que nous , & dans lesquels il est toujours un peu plus cher. Si les grains ne payoient aucuns droits dans nos Ports , n'essuyoient aucune formalité gênante , & pouvoient toujours entrer ou sortir librement au gré des *vendeurs* , il n'y a pas un seul Négociant qui ne prît le parti de nous les envoyer de préférence dans les années où nous en aurions besoin.

Ce qui les y exciteroit le plus , c'est l'extrême facilité qu'ils auroient , dans

nos Ports , à se charger , pour le retour , de bon vin , de bonne eau-de-vie , de bonnes huiles , de bon sel & de toutes fortes de marchandises , soit de notre cru , soit de nos Isles , comme sucre , café & autres semblables.

Second objet politique pour *ouvrir* nos Ports à ces vendeurs de bled du nord , dans un temps où nous avons besoin d'en acheter ; c'est que par - là nous facilitons aux Possesseurs de nos vignobles , aux Cultivateurs de nos denrées précieuses , aux Négociants des productions de nos Colonies d'Amérique , & à nos fabriquants , le débit de leurs marchandises.

Quand nous n'avons pas besoin des grains du nord , les Habitants qui en ont toujours immensément au - delà de ce qu'ils *en mangent* , sont obligés de les *boire* ; c'est-à-dire de les convertir en bières & en eaux-de-vie. Ces boissons leur tiennent lieu pour lors de celles

qu'on tire de nos raisins ; & comme ils ont *moins* d'argent , ayant vendu *moins* de bled & l'ayant vendu à *meilleur marché* , quand nous autres François nous sommes au rang des *vendeurs* , & non pas au rang des *acheteurs* de grains ; alors il faut bien qu'ils boivent *moins* de nos liqueurs , & consomment *moins* de nos marchandises , ayant *moins* de quoi les payer.

N°. X V.

La liberté la plus entiere & la plus absolue du Commerce des bleds , est donc toujours un bien pour le Peuple.

De tout ce que nous venons de dire , il s'en suit bien clairement que , *la liberté la plus parfaite , est la seule regle fondamentale de la JUSTICE & de la politique , en tout ce qui concerne le Commerce des bleds.*

Il s'ensuit encore que *cette liberté forme seule dans tous les temps , dans tous les lieux , le vrai PRIX NATUREL des bleds ,*

qui n'est ni TROP CHER, ni TROP BON
MARCHÉ pour personne.

Quand nous aurions *abondance*, le bled seroit à trop bas prix; les Fermiers, les Bourgeois qui font valoir, les Ecclésiastiques & les Nobles décimateurs ou propriétaires auroient *peu de revenu*; ils seroient *peu* travailler le Peuple; ils n'auroient pas de moyens ni d'intérêt à augmenter leur culture & leur production. *L'entiere liberté* leur procure un meilleur *débit*, un prix plus avantageux, un plus grand revenu, qui les encourage à faire des améliorations à leurs terres, & qui les met en état de procurer au Peuple plus d'ouvrage & de profit.

Quand nous aurions *difette*, le bled seroit *trop cher*; les Fermiers & les Propriétaires qui font valoir, les Décimateurs n'y *gagneroient pas*, n'en ayant que peu à vendre; le Peuple *souffriroit*; les Bourgeois auroient de la peine à faire travailler des Ouvriers dont le *pain*

feroit trop cher. La liberté procure une diminution de prix , mais en même-temps un bon débit de nos autres marchandises ; d'où il résulte que tout le monde est plus à son aise , qu'il n'auroit été sans elle.

N^o. X V I.

De l'exportation & des mauvais raisonnemens qu'on fait sur ce mot.

Il a beaucoup de gens dans le monde qui ne regardent jamais les choses que d'un côté, & qui n'en voient aussi que la moitié. Ces personnes au lieu de parler, comme on le doit, de *l'entiere & parfaite liberté du Commerce des bleds*, ne parlent jamais que d'*exportation* ; c'est-à-dire de *vendre* nos bleds aux étrangers. Il est certain qu'ils ont tort ; il faut excuser ceux qui le font à bonne intention , plaindre ceux qui le font à mauvais dessein , & sur-tout se défier de ceux qui ont *intérêt à tromper* le Public,

les Tribunaux & le Gouvernement.

L'entiere liberté suppose autant *l'importation* que *l'exportation*; & c'est un article qui mérite examen. Quand le Commerce sera parfaitement libre, nous ne *vendrons* que quand il y aura *profit à vendre*; nous *achetterons* quand y aura *profit à acheter*.

Pourquoi donc calomnier d'honnêtes Citoyens, qui desirent & qui tâchent de procurer l'entiere liberté du Commerce? Pourquoi vouloir les rendre suspects au Peuple & aux Puissances, sous prétexte qu'ils sont partisans de *l'exportation* seulement?

L'impression que prend le Peuple à ce mot, c'est qu'on veut emporter le bled hors du Royaume pour l'y vendre, & cela dans un tems où il est déjà cher, & où l'on craint d'en voir hauffer le prix.

Or, certainement en pareil cas, les Personnes qu'on accuse de favoriser *l'ex-*

portation, veulent précisément le contraire. C'est *l'importation* qu'elles souhaiteroient de procurer.

Mais quel est le moyen de procurer cette *importation* ? C'est la liberté la plus entière ; la plus parfaite liberté ; nous l'avons démontré ci-dessus. Pour exciter les Négociants de Hollande & ceux du nord à nous *apporter* des bleds quand nous en avons besoin , il faut qu'il n'y ait ni gênes , ni exactions sur ce Commerce ; mais *franchise* & plein pouvoir de faire tout ce qu'on veut de sa denrée.

N^o. X V I I.

Preuves par l'expérience , des bons effets de la liberté du Commerce des bleds.

Une des meilleures preuves dont nous puissions appuyer des vérités d'ailleurs si simples & si aisées à concevoir , ce sont les expériences de plusieurs pays & de plusieurs années ; en voici quel-

quelques-unes qui ne laisseront aucun doute dans l'esprit.

P R E M I E R E E X P É R I E N C E .

La Hollande.

Tout le monde fait qu'il ne vient point de grains dans les pays de Hollande & de Zélande, qui sont si peuplés & si couverts de grandes & riches Villes; à la place de la production il y a pleine & entière liberté de Commerce. Qu'en arrive-t-il? Jamais de famine, un prix à-peu-près égal du *grain* & du *pain*.

Il faut remarquer que dans ce Pays-là les journées d'Ouvriers, gages de Domestiques, les loyers, la nourriture, les meubles & les vêtements sont beaucoup plus chers qu'en France, & même qu'à Paris; que les maîtrises coutent fort cher, & qu'il y a des impôts très considérables sur le pain même.

D'où il résulte que la façon du pain y est beaucoup plus chere qu'à Paris, &

qu'il n'y a pas la même proportion entre le prix du bled & celui pain, que nous pouvons & que devrions avoir en cette Capitale.

Or, dans ce Pays, où il ne croît pas de bled, dans cette Ville maritime où tout est si cher, à Amsterdam; le bon pain blanc ne se vendoit que trois sols la livre, le 21 Décembre 1767. Nous en avons, sous les yeux, la note publique imprimée, & nous la tenons de M. l'Ambassadeur de Hollande; le bon froment commun se vendoit à Amsterdam cinq cents livres le last, qui pese quatre mille huit cents livres; ce qui fait par conséquent vingt deniers la livre de bled, & vingt francs le septier de Paris.

Et selon la liste imprimée, il y avoit en vente de seize fortes de froment, de sept fortes de seigles, de huit fortes d'orges de différents Pays, Royaumes; ou Provinces. Voilà ce qu'opere la liberté.

I I. E X P É R I E N C E.

L'Angleterre avant 1689.

Une expérience bien frappante , c'est celle l'Angleterre , depuis 1643 , jusqu'en 1689. Alors , le Commerce des grains n'étoit pas *libre* , mais au contraire , soumis aux mêmes gênes que nous avons en France il y a quatre ans. Qu'en arrivoit-il ? Des alternatives de *disette & d'abondance* , qui rendoient tantôt le bled *trop cher*, tantôt à *trop bon marché*. Les Propriétaires des terres & ceux qui les *faisoient valoir* , étoient découragés ; on laissoit la plus grande partie des pleines en pâtures , en communaux , en landes & bruyeres.

Au milieu de tout cela le bled avoit couté au Peuple *bon an , mal an* , plus de trente livres de France le septier de Paris , pendant ces quarante - cinq années ; c'est-à-dire depuis 1643 , jusqu'en 1649 : & il y avoit eu des famines af-

freuses, quoiqu'on défendit bien sévèrement la *sortie* des bleds d'Angleterre, comme on le faisoit ci-devant en France, & comme bien des gens voudroient qu'on le fit encore.

I I I. EXPÉRIENCE.

L'Angleterre depuis 1689.

Tout au contraire de ce qu'on avoit fait jusqu'alors en Angleterre ; *tout au contraire* de ce qu'on faisoit encore en France il y a quatre ans ; *tout au contraire* de ce que bien des gens voudroient encore nous faire faire ; le Roi Guillaume qui avoit vu en Hollande l'effet que produisoit la liberté du commerce des grains, l'établit en 1689, & pour y accoutumer mieux & plus vîte les Anglois, il fit accorder une *gratification* à ceux qui *sortiroient* du bled d'Angleterre, pour le vendre à l'Etranger. Qu'en est-il arrivé ? que depuis 1689, jusqu'à ces derniers tems, le bled n'a couté au Peuple que

25 livres de France le septier de Paris, bon an, mal an, sans aucun mélange de cherté extraordinaire, ni de famine; que les Propriétaires & les Fermiers se sont mis à défricher leurs terres, que leurs revenus ont doublé, & qu'en plusieurs Provinces il y a eu dix fois plus de récoltes, dix fois plus de maisons & d'Ouvriers.

Voilà l'effet qu'a produit une liberté qui n'étoit pourtant *pas parfaite*.

I V. E X P É R I E N C E.

L'Angleterre aujourd'hui.

Un exemple bien plus frappant encore, c'est celui de ce qui passe *aujourd'hui* en toute l'Angleterre. Comme les dernières guerres, le système d'administration de la Grande Bretagne, de son négoce, de ses finances & de ses Colonies, a rendu les denrées plus rares, & les journées, ouvrages ou marchandises plus chères; le Peuple s'en

est pris il y a déjà deux ans au *commerce des bleds* & à la *liberté* qu'il trouvoit trop grande.

Il y a eu tant de murmures , d'écrits séditions , de troubles & d'émeutes populaires qu'on est parvenu à faire défendre la *sortie* des grains : en même-tems on a invité les Etrangers à en apporter (ce qui est contradictoire , comme nous avons vu , car le commerce va où il est libre , & fuit la gêne) ; qu'en est-il arrivé ? la récolte de 1767 n'a pas été plus mauvaise qu'à l'ordinaire ; cependant les Anglois sont dans la *disette* , au moment où nous écrivons ceci , le Roi & le Parlement n'y sont occupés que des moyens d'y remédier.

La *défense de sortir* n'est donc pas un bon remede , car les Anglois qui s'en sont servis pour les bleds de 1765 & 1766 , s'en trouvent mal à présent.

On dira peut-être qu'il n'y avoit pas de bled dans le monde pour les fournir ;

mais il faut savoir que les Marchands du Nord ont porté du froment en Italie, à Livourne, & qu'il n'y a été vendu que 18 deniers la livre ou 18 francs le septier de Paris au mois de Mars 1767; il faut savoir que ce bled avoit passé devant les Ports Anglois, qu'il avoit fait un tour de plus de trois cents lieues au-delà de ces Ports pour entrer dans la Méditerranée.

Il étoit bien plus court & plus profitable d'entrer dans la Tamise; oui; mais la défense de sortir repouffoit les Etrangers, c'est l'effet qu'elle aura toujours.

Nous prions tous nos Lecteurs de réfléchir sur ces époques de l'Angleterre, ce sont des faits très certains, connus de tout le monde. Avant 1689, point de *liberté*, famines, pertes des revenus, terres en friche, dépopulation. Après 1689, *liberté*, (au moins assez grande, sinon parfaite) point de famine, culture opulente, grande richesse dans le Peuple, grande population.

En 1765, 1766 & 1767, clameurs & entreprises, coups d'autorité contre la liberté, famine qui continue en 1768, malgré toutes les défenses de *sortir* des bleds, & *l'invitation* aux Etrangers d'en apporter.

Pendant que tout vis-à-vis les Hollandois, qui n'ont pas de grains chez eux, mais la liberté, ne ressentent aucune *disette*, & sont *comme à l'ordinaire*.

Il faudroit être bien entêté pour résister à ces expériences : nous en allons ajouter encore trois.

V. EXPÉRIENCE.

Gênes.

La République de Gênes ne recueille point de grains dans son territoire, il est tout en oliviers, mûriers, orangers, citroniers, &c. elle achetoit ses grains de la Lombardie, qui est voisine. Le Gouvernement de cet Etat voulut mettre des conditions & des droits qui gê-

noient le commerce des bleds. Les Génois se retournerent , ils accorderent *pleine franchise* dans leur Port à tout commerce de bleds , depuis ce tems ils n'en ont jamais manqué , & ils n'éprouvent aucune difette pendant que les Etats du Pape où il y a des *prohibitions* & des précautions de toute espece, manquent très souvent.

V I. E X P É R I E N C E.

La Sicile.

Tout le monde fait que l'Isle de Sicile est naturellement la plus fertile du monde en *froment* , il y vient sans semer ; une terre qui n'a pas été cultivée depuis plusieurs années , en pousse d'elle même comme les nôtres portent des hiebles & des chardons.

Autrefois la Sicile furnissoit Rome , qui contenoit des millions d'Hommes , toute l'Italie qui étoit couverte d'Habitants , & cette Isle de Sicile étoit alors

elle-même excessivement peuplée.

Aujourd'hui le commerce des grains n'y est pas *libre*, qu'en arrive-t-il ? rien n'est plus étonnant que le peu qu'elle produit, que le peu d'Habitants qu'elle contient, que le peu de grains qu'elle vend au dehors.

V I I. E X P É R I E N C E.

Colonies Angloises en Amérique.

La plupart des établissemens qu'ont fait les Anglois dans l'Amérique Septentrionale sont tous récents, c'est-à-dire, de ce siècle-ci ou de la fin du dernier ; ils jouissent de la liberté du commerce des bleds ; qu'en résulte-t-il, qu'ils n'ont point de disette, une grande & magnifique agriculture, une forte population ; en sorte que ces Colonies sont vraiment opulentes.



N^o. X V I I I.*Résumé du Chapitre premier.*

De tout ce premier Chapitre , il résulteroit que la *Justice* qui est la première de toutes les Loix , & que nul homme n'a *droit* de violer, la *raison* , la *saine politique* & l'expérience de plusieurs lieux , de plusieurs temps , vous disent que la *meilleure de toutes les Loix est celle qui donne la plus entière, la plus parfaite liberté* au commerce des grains.

Que le *véritable* , le *seul intérêt* de tous les hommes qui composent la Nation Française est de réclamer *cette entière & parfaite liberté*.

Que le *devoir* de tous & d'un chacun est d'y contribuer , sur-tout de ne jamais rien dire , rien faire , rien permettre qui puisse la troubler ou l'altérer le moins du monde.

Mais il ne faut pas dissimuler qu'il y a des objections à examiner , c'est ce que nous allons faire dans le second Chapitre.

C H A P I T R E I I .

L'ENTIERE & parfaite liberté du Commerce des grains n'a-t-elle pas des inconvénients ?

Nous pouvons diviser en deux classes tous les inconvénients que l'on a coutume de craindre, qui rendent suspecte la liberté du Commerce des bleds à des Personnes biens intentionnées, mais timides & peu instruites; inconvénients qui ont servi de prétextes aux faux Politiques & aux Monopoleurs, dont la traite des bleds fit trop long-temps l'opulence. Les uns sont des inconvénients *naturels*; les autres sont des inconvénients *factices*. Nous allons les examiner successivement.

N^o. P R E M I E R.*Exposé des prétendus inconvénients naturels.*

On peut appeller *inconvénients naturels*, ceux qui résulteroient (à ce que disent les préjugés) de la liberté même, & du cours ordinaire des choses, sans qu'il y eût aucune fraude, aucune adresse de la part des hommes intéressés à fonder leur fortune sur le malheur public.

Voici en quoi consistent ces inconvénients suivant l'opinion vulgaire.

» Chaque récolte des bleds nous donne une année *d'abondance*, de *médiocrité* ou de *disette*. Dans ces trois cas, ne peut-il pas résulter beaucoup de mal de la liberté totale du Commerce des grains » ?

1^o. Dans les années *d'abondance*, nous aurions le pain à *très bon marché*; alors nos ouvriers travailleroient à très

bon compte ; leurs journées & façons n'étant pas cheres , nous pourrions vendre à plus bas prix que tous les autres Peuples de l'Univers les marchandises façonnées en France ; par cette vente , nous attirerions *l'argent de l'étranger* , & par conséquent nous *enrichirions le Royaume*. Raison politique relative à la balance du Commerce ; grande & sublime spéculation du fameux Colbert, dont tout l'avantage seroit perdu par l'entiere liberté de la traite des bleds dans les temps d'abondance.

20. Dans les années médiocres où le prix est mitoyen ce seroit bien pis ; il y a déjà un grand mal que la *médiocrité* fasse renchérir les journées des Ouvriers , & par conséquent diminuer l'avantage de notre Commerce , mais il y a de plus grands maux à craindre si on laissoit la *liberté absolue*. Il pourroit bien se faire que d'autres pays voisins essuyassent la *disette* à leur tour , par

conséquent le bled y seroit plus cher que chez nous qui aurions une année médiocre ; par conséquent il y auroit profit à nos marchands à y faire passer nos bleds , ce qui augmenteroit encore le prix *chez nous*. De plus , si cette année médiocre étoit suivie d'une mauvaise , (ce qui est possible) le Royaume se trouveroit épuisé de bled ; alors le grain seroit *tres cher* ; alors il faudroit *racheter* notre provision , le double & le triple de ce que nous l'aurions *vendue*. Il y a donc un mal & un grand danger à laisser le Commerce des grains libre dans les années de *médiocrité*.

Enfin , dans les années de disette comment voulez-vous laisser pleine & entiere liberté ? N'est-ce pas ruiner tout le monde ; car , ou il sortira des bleds , ou il en entrera , ou il n'y aura ni entrée ni sortie. Dans le premier cas , vous mettrez la famine , puisque vous enlevez encore à la *disette* ; dans le se-

cond, vous faites tort aux Propriétaires & aux Cultivateurs nationaux. Ils ont recueilli peu de bled, leur seule ressource est de le vendre plus cher; vous admettez les *Etrangers* à faire entrer le leur qui fait baisser le prix, les Propriétaires & les Cultivateurs sont ruinés sans ressource.

Notez encore que les *Etrangers* s'empresseront d'apporter beaucoup de bleds; qu'ils l'emmagasineront dans le Royaume; en sorte qu'ils vous approvisionneront pour deux ou trois ans, & cela pour un prix au-dessus du médiocre; ils emporteront donc votre argent en très grande quantité, & ils vous laisseront à la place, des bleds dont vous n'auriez que faire, des bleds qui feront l'année suivante un grand tort à nos bleds nationaux.

Donc il y a toujours de l'inconvénient à laisser l'entière liberté. Tel est en peu de mots le résumé, à ce que nous

trouvons, le plus raisonnable des propos qu'on tient sur cet article.

N°. I I.

Premier défaut de ces idées.

Il faut commencer par demander à ceux qui se laisseroient séduire par de pareils raisonnemens, s'ils ont un principe certain d'où partent leurs spéculations, & s'ils sont bien d'accord avec eux-mêmes ?

Premierement, il paroît qu'il n'y a pas un mot de *justice* & de *droit naturel* dans toutes ces belles spéculations. Est-ce que la *justice* n'est rien ? Est-ce que le *droit de propriété* n'a rien de commun avec le Commerce des bleds ? Est-ce que l'*autorité* est autre chose que le *devoir de protéger les propriétés* & les *libertés* ?

Or, n'est-ce pas violer le *droit de propriété* que d'empêcher, dans certaines années, le *vendeur* de communiquer avec
le

le reste l'Europe, afin qu'il vende à meilleur marché, & dans d'autres l'acheteur; afin qu'il achete plus cher? Ce sont deux injustices, deux attentats contre le droit naturel antérieur à tout, droit que les Sociétés, les Autorités doivent maintenir, & qu'elles ne peuvent jamais violer.

N^o. I I I.*Fausse Politique sur l'argent.*

Secondement, dans ces raisonnements on nous étale une espèce de *politique*; dont l'art consiste à peser l'argent qu'on appelle *national*.

Mais cette *argent*, le vulgaire, lui-même, fait bien qu'il n'est pas la seule & vraie *richesse*. Demandez à tous les hommes s'ils voudroient des monceaux d'or & d'argent, à condition de ne pas les dépenser; ils vous répondront tous: j'aurois autant des monceaux de pierre. C'est donc la *dépense* qui le rend utile,

mais quand on l'a dépenfé on ne l'a plus.

On feroit très riche , fans avoir jamais d'argent , fi d'ailleurs on ne manquoit d'aucune des commodités & des agréments de la vie , avec la pleine liberté d'en user à son gré.

Quand deux hommes ont fait un marché , que l'un vient d'acheter de quoi se faire un bon habit ; lequel des deux est le plus riche , ou du Marchand qui a l'argent , ou de l'acheteur qui a le drap ? Ni l'un , ni l'autre.

N'en est-il pas de même de deux Peuples. Vous vous dites , voilà un Royaume bien riche : pourquoi ? c'est qu'il a beaucoup d'or , & qu'il peut *acheter* des autres Royaumes tout ce qu'il voudra. Moi , je vous dis que voilà un autre Royaume bien riche ; pourquoi ? c'est qu'il a beaucoup de denrées & de marchandises qu'il peut *vendre*.

Vous allez voir , quand ce Royaume si riche , dont vous parliez , voudra faire

valoir sa richesse, que ce sera le notre qui *vendra*, & qui aura par conséquent à son tour, l'or & l'argent qui vous éblouit tant.

Ne foyez donc pas en peine de *l'argent*, ni s'il *va*, ni s'il *vient* dans le Royaume; pensez à avoir de bonnes denrées, de bonnes marchandises, avec pleine liberté de vendre & d'acheter. Moyennant les bonnes denrées, & la liberté, l'argent *vient* à ceux qui veulent en avoir; moyennant *l'argent* & la liberté, on a tout ce qu'on veut pour jouir de sa richesse.

Ceci est très vrai pour un Propriétaire, très vrai pour cent, pour mille, pour un million, pour dix millions de Propriétaires, qui feroient un grand Royaume.

Les bonnes denrées étant *vendues* cette année, il en reviendra d'autres l'année prochaine; on les *revendra*: *l'argent*

reviendra ; on le redépensera , & ainsi tous les ans.

Mais s'il n'y a pas de denrées qui *reviennent* annuellement , l'argent une fois dépensé *tout est fini*. La *prétendue richesse* , qui vient d'un peu d'argent accumulé , n'est donc pas grand chose. C'est un fonds toujours renaissant qui fait les vrais *riches*. Aussi , voyez-vous comment usent de leur *argent* , tous les gens sages qui en ont beaucoup gagné ; ils le placent en bons fonds , rapportant de bonnes rentes.

C'est tout de même pour la totalité d'un Royaume. Il y a des gens qui travaillent sans cesse pour tirer de la terre de l'or & de l'argent , à la bonne heure ; travaillons nous pour en tirer de bonnes denrées , & de quoi nourrir des Ouvriers qui en façonneront de bonnes marchandises , & soyons bien surs qu'il nous viendra une bonne partie de cet

or & de cet argent, autant que nous voudrons, & que nous en aurons besoin, pourvu qu'on ne nous empêche pas de vendre librement nos denrées & nos marchandises à ces gens-là, ou à ceux qui trafiquent avec eux, de près ou de loin.

Il y a donc une grande erreur dans toutes les petites astuces par lesquelles les gens bornés s'imaginent attraper *l'argent* des Etrangers. On fait en grand ce qui se passe en petit; un homme a une terre, il la soigne, il y met pendant quelques années toutes ses épargnes, il étudie & pratique avec soin tout ce qui peut l'améliorer, il n'a que faire de *s'intriguer* davantage, pourvu qu'on lui laisse la liberté du débit, on viendra lui acheter ses denrées, on lui donnera de *l'argent* qu'il pourra dépenser à son gré; au contraire; celui qui ne s'attache pas à faire valoir son bien, a sans cesse besoin de *s'intriguer*, de s'agiter pour vi-

vre d'industrie , il se donne beaucoup de peines , & souvent il réussit mal , d'autant plus mal encore , que quand il réussit , c'est au préjudice de quelqu'un ; car il n'y a qu'une certaine somme pour tous , & ce que l'un en gagne par l'industrie , d'autres l'ont de moins.

C'est tout de même en grand pour les Etats & Royaumes , le plus sage , le plus certain de réussir avec moins de peine & de dangers , n'est pas celui qui s'*industrie* & se met à la torture pour *guetter l'argent* , & tâcher d'en avoir une plus grande portion par de petites subtilités ; c'est celui qui s'occupe tout bonnement de son territoire , de le faire valoir , de l'améliorer , pour en tirer de bonnes denrées , & qui fait de son mieux pour établir la liberté , la pleine & entière liberté de vendre & d'acheter.

Cette prétendue politique déjà tachée du défaut terrible d'être fondée sur des *injustices* , a donc encore celui d'être

la plus pénible, la plus fautive, la plus dangereuse.

Si tous en font autant (ce qui est toujours possible) il n'y a rien à gagner : or il ne dépend pas de vous d'empêcher que les autres ne soient aussi *fins*, aussi *industrieux* que vous.

Au contraire, quand vous faites venir de la terre beaucoup de biens naturels, vous ne prenez rien sur personne ; bien loin de-là, vous faites l'avantage de plusieurs : si d'autres de leur côté font encore *venir* beaucoup de richesses naturelles de la terre, tant mieux, les hommes se multiplient ainsi que leurs travaux & leur bien-être.

N^o. I V.

Contradiction dans les idées, sur le prix de la main-d'œuvre.

Au reste, pour réfuter complètement les idées des gens qui craignent la liberté, il faut en montrer l'inconfé-

quence ; car enfin , ou c'est un bien que les façons , journées & marchandises soient à bas prix , ou c'est un mal ; si c'est un bien , comment allez vous faire.

Vous retenez le *bled* dans le Royaume , même dans les années *d'abondance* , afin qu'il se vende moins , & que les journées ne soient pas cheres ; & votre but est dites-vous de *gagner l'argent* de l'Etranger , pour *enrichir* la Nation.

Vous le répandez donc dans la Nation cet argent de l'Etranger ? en ce cas , tout *encherira* , je vous en avertis , à mesure que vous *apporterez* de l'argent chez nous , que vous le répandez parmi le Peuple , & que vous l'y retiendrez , cela ne peut pas être autrement.

Vous voulez le *bon marché* & l'argent en plus grande quantité , cela n'est pas possible , à moins que l'argent ne reste enterré & hors de circulation , auquel cas , il est comme non venu pour tout autre que pour les Marchands , il ne

sert même de rien à ceux-ci, tant qu'ils le tiennent dans leur coffre.

Vous voyez bien que vous vous trompez, ou du moins que vous nous en imposez; vous faites une très grande *injustice* aux Cultivateurs & aux Propriétaires en leur ôtant la liberté qui est de *droit naturel*, & que rien ne devrait jamais violer; & vous dites que c'est pour entretenir le bon marché des façons & journées: quand je vous demande à quoi sert le bon marché, vous répondez que c'est pour avoir *plus d'argent*, mais plus d'argent rendra tout plus cher s'il entre en circulation par votre moyen; vous demandez donc *le meilleur marché* pour produire *la cherté*, cela est absurde & contradictoire.

Si ce n'est pas pour que tout *enchérisse*, en ce cas, vous nous trompez tous, vous voulez donc le garder cet argent-là vous autres Marchands, & continuer d'acheter ni plus ni moins tout à bon

marché , vous tous qui *trafiquiez* avec l'Etranger : mais en ce cas , nous ne profitons en rien de cet argent-là. Vous dites qu'il *enrichit la Nation* , cela est *faux* , il enrichit *vos Trafiquants* seuls , au préjudice des autres , c'est-à-dire , des Cultivateurs , des Bourgeois , Ecclésiastiques , Nobles , & de tous ceux qui vivent sur leurs dépenses & leurs revenus , vous appelez cela *l'avantage* de l'Etat ? en bon François , c'est un *vol* que vous déguisez sous ce beau nom , un *vol* fait avec violence , & dont vous rendriez l'autorité complice.

Voilà ce que n'avoit pas vu Colbert , & ce qui est pour tant bien aisé à voir.

Mais ce qu'il y a de plus contradictoire dans ce système des terreurs chimeriques & des injustices réelles , c'est qu'on oublie tout à-coup dans les années *médiocres* , le bon marché de la main-d'œuvre , qui seroit comme on a vu de prétexte pour gêner la liberté dans les années d'abondance.

Si ce bas prix étoit nécessaire, il faudroit donc ouvrir toutes les avenues du Royaume, dès qu'il y a seulement danger de *médiocrité*; il faudroit donc accorder la plus pleine *franchise*, la *liberté* la plus absolue: *franchise* & *liberté* sont l'aimant qui attire le commerce. Par elles, vous verriez entrer à grand flots les grains du Nord dans les tems de votre besoin. Par quel aveuglement a-t-on cru qu'ils viendroient chercher des gênes, des exactions, des taxes, des prohibitions? ou si on ne l'a pas cru, comment concilier cette seconde idée avec celle qui servoit de masque dans le tems de l'*abondance*?

Revenons donc à la *justice*, à la *vérité*, à la saine politique.

La justice vous dit qu'il faut laisser à chacun sa *propriété*, la *liberté* de disposer de son bien; que les grains *appartiennent* aux Cultivateurs & aux Propriétaires; que l'*argent* gagné par les Mar-

chands, les Ouvriers, les Artisans, les Gens à talens quelconques, leur *appartient* ; qu'il *faut* laisser à chacun d'eux son avoir, & la faculté de l'échanger à son gré : ainsi l'ordonne la Loi naturelle, le principe de toute convention sociale, & il n'est point d'autorité sur la terre à laquelle il appartienne de transférer aux uns les propriétés des autres, puisque toute autorité n'est & ne peut être instituée que pour assurer & garantir à chacun ses propriétés envers & contre tous.

Mettre des entraves à la liberté, pour que le bled se vende *plus cher*, c'est voler l'*argent* de la classe du Peuple qui l'*achette* ; gêner cette liberté, pour qu'il se vende *meilleur marché*, c'est voler le grain de la classe qui le *vend*.

La *vérité* vous dira que la France occupant le centre de l'Europe, est située le plus heureusement du monde pour faire, avec avantage dans tous les tems, le Commerce des bleds, soit le Com-

merce intérieur, de Province à Province; soit le Commerce extérieur, de Royaume à Royaume. Que dans les années d'abondance, elle peut vendre beaucoup & à très bon prix aux Pays du midi, aux marins & aux Colonies d'Amérique, d'Afrique & d'Asie, qui consomment des bleds; que dans les années de la plus grande disette, elle pourra toujours tirer à bon marché des grains du nord, qui ne se vendront, tout transportés, même dans l'intérieur du Royaume, moyennant *franchise, liberté, facilités*, qu'à un prix fort peu supérieur à celui de médiocrité.

Enfin, *la politique* vous dira que ce *prix naturel* des bleds, qui seroit formé dans le Royaume par la plus parfaite liberté du Commerce, seroit un prix beaucoup moins *variable* que celui qui résulteroit de tout autre système; que ce prix engageroit plus que tout autre moyen les Propriétaires & les Cultiva-

teurs à *faire valoir* leur terre de mieux en mieux, d'où résulteroit immédiatement & nécessairement l'augmentation de nos récoltes, celui des revenus de tous les Propriétaires particuliers, & par conséquent du Souverain; la population & la prospérité de l'Etat.

N^o. V.

*Des accidents factices, ou du monopole
sur les bleds.*

Quelques personnes timides, du nombre de celles qui cherchent toujours des phantômes pour se faire peur, ont imaginé qu'il seroit possible de monopoliser sur tous les bleds du Royaume, & que cette manœuvre mettroit d'abord les grains à vil prix, puis les porteroit à une valeur excessive. Voici la spéculation prétendue de Commerce, que nous avons entendu proposer (de bonne foi, ou autrement). Tout homme sensé juge-

ra facilement du mérite de cet épou-
vantail.

» Il se peut , dit-on , que des per-
» sonnes riches & puissantes forment
» une Compagnie pour envahir tous les
» bleds du Royaume , en les achetant
» de très bonne heure , au premier inf-
» tant de la récolte , ou même aupara-
» vant. Alors ils les auroient sûrement
» à *bon marché* ; c'est le temps d'acheter
» *le moins*. Quand ils auroient fait toute
» leur emplette , ils seroient maîtres *de*
» *vendre* à leur gré , n'ayant point de
» concurrents , puisqu'ils auroient tout
» arrhé ou enlevé : maîtres du prix ils
» *survendroient* cher au pauvre Peuple,
» au Cultivateur même , & au Proprié-
» taire «. Voilà la théorie. On ajoute
de plus , avec grande confiance , que la
pratique a commencé en plusieurs en-
droits ; & nous savons que dans une
Province très voisine , qui devrait être
d'autant moins susceptible de ces vaines

terreurs , qu'elles a des rivieres navigables , & des Ports de mer , on a fait un grand bruit , & une belle peur panique *d'hommes noirs* , qui alloient envahir tous les grains.

N^o. V I.

Premiere absurdité de ces idées.

Ceux qui font dans Paris , & dans les grandes Villes ces suppositions ridicules , s'imaginent sans doute que c'est une petite entreprise , que celle d'acheter tous les grains du Royaume de France. L'idée sublime qu'ils ont des Compagnies financieres , & le défaut de connoissances rurales , leur fait envisager ce Commerce comme une chose ordinaire.

Cependant il est bon qu'ils sachent que la récolte annuelle en grains , dont leur Compagnie feroit l'acquisition , est un objet un peu considérable ; ce doit être au moins soixante millions de sep-

ptiers, (y compris les semences & ce que mangent les animaux) qui mis à douze livres, l'un portant l'autre, ne font que sept cent vingt millions d'argent comptant, que couteroit cette emplette. Certes, la régie & la comptabilité d'une pareille entreprise exigeroit des frais assez considérables, puisqu'il faudroit que les *employés* ou *mandataires* de la Compagnie envoyassent dans tous les champs, ou dans tous les greniers; qu'ils fussent en compte ouvert, d'abord avec tous les Cultivateurs & tous les Propriétaires, ensuite avec tous les *Consommateurs*, quand il faudroit *revendre*.

Cette opération exigeroit au moins un Commis par Paroisse, & des Surveillants, des Contrôleurs, des Caissiers par Election, par Généralités. A cent pistoles par Préposé, l'un portant l'autre, c'est plus de 50 mille Employés, qui couteroient plus 50 millions.

Demandez , à présent , aux esprits craintifs , s'ils connoissent une Compagnie qui puisse se former *secrettement* , & qui ne mette en avances qu'environ huit cents millions.

N^o. V I I.

Seconde absurdité de ces idées.

Le moindre apprentif Marchand , diroit encore à ceux qui s'épouvantent d'une pareille chimere ; mais vous tombez dans une grande contradiction : vous supposez qu'une ou plusieurs Compagnies *achettent* , dans un même temps , tous les bleds à bon marché. Cela ne se peut pas. Dès qu'il y a des acheteurs qui ont le *moyen* ou le *crédit* , la marchandise *enchérit* ; le contraire est impossible. Si vous n'aviez qu'une Compagnie , elle auroit beau faire ; si elle achette immédiatement avant la récolte ou immédiatement après , c'est-à-dire si elle accumule en deux ou trois mois les

demandes & les achats qui se font d'ordinaire en douze mois, elle fera certainement *hausser les prix* : elle achettera donc *cher*, & non pas *bon marché*, comme vous le dites.

C'est bien pis s'il y a plusieurs Compagnies ; car, il y aura émulation & concurrence. C'est encore bien pis dans le système de l'entière & parfaite liberté ; car, ces Compagnies n'ayant point de *privilege exclusif*, les particuliers achetteroient encore, ou pour eux, ou pour revendre.

C'est donc une idée creuse que celle d'acheter à bon marché tout le bled à vendre dans la France.

N^o. V I I I.

Troisième absurdité de ces idées.

Il n'y a pas moins de contradiction à supposer que ces *acheteurs*, après s'être emparé de tous les *bleds*, les vendront cher dans l'état d'entière & parfaite liberté.

D'abord il faut favoir qu'ils auroient besoin de les vendre *très cher*, car la régie de ce monopole coutant beaucoup de frais, il faudroit *survendre* excessivement ; mais plus vous supposerez de cherté, plus vous rendrez leur vente impossible, les *Etrangers* arriveroient en foule dans l'Etat de pleine liberté, ils vous apporteroient des bleds qui couteroient même dans l'intérieur moins que ceux des *revendeurs*. Quand même vous supposeriez des Pays assez inacessibles pour que ce bled ne pût y pénétrer, il régorgeroit au moins dans les Ports, sur les frontieres & aux bords des grandes rivieres navigables.

Prenez garde que c'est là précisément la circonférence la plus grande du Royaume. Car, la France a plus de 800 lieues de frontieres, & à ne compter que 15 lieues accessibles au commerce étranger des grains, c'est plus de douze mille lieues quarrées qui pourroient être

garnies de la forte : or douze mille lieues quarrées font presque le tiers du Royaume qui n'en a qu'environ quarante mille.

Les *acheteurs* qui se feroient proposés de *monopoler* feroient donc réduits à vendre dans les deux autres tiers , c'est-à-dire dans l'intérieur ; comment pourroient il y survendre ?

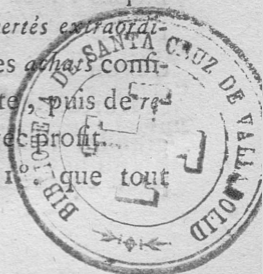
Concluons que l'idée du prétendu monopole en grand est une terreur ridicule.

N°. I X.

Réponse à l'objection tirée des expériences.

Il faut avouer cependant que ces vaines terreurs sont appuyées de quelques faits qui passent pour des expériences, on a vu des *chertés extraordinaires* occasionnées par des *achats* considérables, suivis de disette, puis de *vente* des mêmes grains avec profit.

Mais prenez garde, n°. que tout



achat considérable a occasionné des chertés que les acheteurs ont payées *au-dessus* du taux ordinaire, & non pas *au-dessous*, comme on a coutume de le supposer.

Secondement, notez bien, retenez pour toujours, assurez positivement, & apprenez le plus qu'il vous sera possible à toute personne qui pense, que jamais on n'a vu ces chertés, ces achats considérables, suivis de disette & de revente des mêmes grains avec profit à ceux qui les avoient vendus meilleur marché, qu'on n'a jamais vu cela dans les Pays de pleine & d'entiere liberté; mais dans des districts soumis à des reglemens, à des défenses, à des prohibitions : niez hardiment tous les prétendus faits contraires, & foyez sûrs d'avoir toujours pour vous la vérité.

L'arrondissement de Paris & des grandes Villes du Royaume, ne sont point encore des Pays de liberté; c'est-

là que se font sentir les inconvénients qui marchent toujours à la suite des reglemens. Les loix nouvelles qui accordent quelques franchises & quelques facilités au commerce des grains, ont respectés les Reglemens faits sous le feu Roi, sous le prétexte de l'approvisionnement de Paris; c'est un ménagement que le Conseil du Roi a cru devoir aux esprits foibles & encore mal instruits: ces obstacles qui arrêtent aujourd'hui la liberté totale, occasionnent naturellement des effets qu'on ne peut attribuer sans erreur & sans injustice à la liberté elle-même; ils peuvent donner lieu à des manœuvres ou à de fausses combinaisons, qui n'existeroient pas sous l'entière & parfaite liberté.

Citons un exemple pour tenir lieu de tous les autres qu'il ne nous convient pas de détailler. Dans un Pays où le commerce ne seroit pas parfaitement libre, il faudroit peu compter sur les

bleds étrangers qui ne viendroient pas ou très peu, par la raison naturelle que le commerce fuit les gênes & les dangers; alors dans une année approchante de la disette, on croiroit bien faire d'enmagasiner pour les Hôpitaux, pour les Communautés Religieuses, pour les autres besoins publics, dans les premiers mois après la récolte, c'est le tems de la plus grande abondance, & par conséquent le tems du meilleur marché possible: on feroit donc en ce pays un article d'administration de ces emplettes, & des magasins pour les provisions.

Eh bien, c'est précisément le moyen de former une cherté passagere, accidentelle & factice, qui peut causer un grand préjudice au pauvre Peuple d'une grande Ville. En voici les preuves naturelles.

Les mois de Novembre & de Décembre, qui suivent la récolte, sont les moins propres à faire emplette de bled; pourquoi?

pourquoi ? C'est qu'il n'est pas encore battu en assez grande quantité ; c'est qu'alors les Fermiers ont besoin de tout ce qu'ils peuvent battre pour les semences ; c'est qu'alors leurs gens sont trop occupés à labourer, semer & herfer, pour pouvoir battre à force & porter au marché.

D'où il arrive que les *acheteurs* sont en plus grand nombre aux marchés dans ces mois-là que dans tous les autres ; parcequ'outre les consommateurs il y a encore les Fermiers qui n'ont pas le temps de battre, & qui suivent l'excellente méthode de changer leurs semences.

Envoyez mal adroitement dans ce temps des Préposés chargés de faire les grandes provisions publiques, & porteurs d'argent comptant ; qu'arrivera-t-il ? un renchérissement subit, l'étonnement du Peuple, la crainte de la disette & tout ce qui s'en suit.

Tant il est vrai que les meilleures intentions & les démarches qui paroissent les plus sages, sont capables d'opérer le mal, quand elles partent d'un principe fautif.

Etablissez la *liberté générale, continuelle & absolue*, voilà le meilleur de tous les magasins. Renoncez à toutes vos vaines terreurs; ne voyez-vous pas qu'elles sont le fruit des anciennes Loix, qui vous avoient interdit la communication avec le reste de l'univers ?

N^o. X.

Grandes erreurs & grande injustices

Depuis que nous commençons à jouir d'une espece de liberté, qui est encore très imparfaite, comme nous l'expliquerons dans notre troisieme Chapitre, il y a deux grandes erreurs qui confondent toutes les idées & qui font beaucoup de mal, parceque l'empire de l'opinion est toujours très puissant sur l'esprit du Public,

Les uns, supposant que nous avons par-tout le Royaume la *liberté* parfaite & absolue, attribuent à cette liberté tous les événements qu'ils voyent arriver, relativement au prix du pain & du bled, même ceux qui n'ont pas d'autres causes que le défaut de liberté, que les restes de réglemens, de conditions, de gênes & de contraintes qu'on a cru devoir laisser subsister. Première erreur.

Les autres, oubliant que l'état de demie liberté est déjà très différent de l'état ancien, où nous étions sans nulle espece de communication, raisonnent toujours d'après les vieilles idées, & s'imaginent qu'il y a les mêmes dangers à craindre, & les mêmes précautions à prendre.

Nous prions les premiers de se rappeler sans cesse, que le Gouvernement a cru qu'il étoit de sa sagesse de ne pas donner tout-à-coup la pleine & entière liberté, craignant que la révo-

lution trop subite , ne fût dangereuse , dans une Nation aussi prompte que la nôtre , à juger & à se passionner sans savoir pourquoi.

Or , ces *restrictions* , ces *conditions* , qu'on a laissé subsister , étant le *contraire* de la liberté absolue , doivent avoir des effets *contraires* à ceux qu'auroit cette liberté *parfaite*. Tout ce qui provient de ces restrictions & de ces conditions ne doit donc pas être imputé à la *liberté parfaite* : on ne doit donc pas le reprocher aux partisans de cette liberté parfaite ; le bon sens & la justice le défendent.

Ainsi , quand on voit sur une grande riviere navigable , deux Villes qui ne sont qu'à vingt-cinq lieues l'une de l'autre , & dans tout le territoire de celle qui est *au-dessus* , (circonstance très notable ; car , il n'est rien si aisé que de descendre en bateau) le froment se vendre dix-huit ou dix neuf deniers la

livre & le pain blanc deux sols ; pendant que dans l'autre Ville , qui n'est qu'à vingt-cinq lieues *au-dessous* , (où par conséquent on descend en bateau) le bled se vend deux sols & trois ou quatre deniers la livre , & le pain trois sols six deniers. Il ne faut pas s'en prendre à la *liberté* du commerce , ni à ses partisans ; car sûrement , ce n'est pas la *liberté* qui met cette différence.

Quand on voit un Port de Mer fermé au commerce des bleds , par la raison , (ou sous le prétexte) que le prix y est au taux de la *restriction* portée par l'Ordonnance , c'est-à-dire , à 2 sols 6 deniers la livre de froment ; pendant qu'à vingt ou trente lieues *au-dessus* , dans deux très grandes Provinces fertiles , près des rivières & d'un grand fleuve , qui ont leur débouché dans ce Port , il ne se vend que 15 deniers la livre , & n'a même pas de débit : ce n'est pas à

la *liberté* ni à ses partisans qu'il faut s'en prendre.

Quand on voit que sur des Côtes très voisines de la Hollande, aussi accessibles qu'elle aux bleds qui entrent dans le Texel, & qui se mangent à Amsterdam, le bled se vendre 30 liv. le septier de Paris, pendant qu'il n'en vaut que 20 dans les marchés de Hollande : ce n'est pas à la *liberté* ni à ses partisans qu'il faut s'en prendre.

Quand on voit dans une grande Ville de Province le pain commun valoir plus de 4 sols la livre, quoiqu'elle soit au confluent de deux grandes rivières, & quand on fait que des mêmes pays qui sont *au-dessus* & autour d'elle les Suisses tirent leur grain par terre (circonstance notable) & que le pain blanc ne vaut chez eux que 3 sols la livre, ce n'est pas aux partisans de la *liberté* qu'il faut s'en prendre.

A qui donc doit-on imputer ces accidens ? à qui ? aux ennemis de la *liberté*, à leurs artifices ; aux vaines terreurs des gens foibles , des entêtés , de ceux qui font les échos des monopoleurs ou des imbécilles, fans songer à ce qu'ils disent, & fans en sentir la conséquence.

Ce font les idées , les frayeurs, les vains propos de cette *tourbe* populaire qui ont empêché le Gouvernement d'accorder dans le premier moment l'entière & parfaite liberté dont il connoissoit bien tous les avantages ; c'est eux qui nous ont produit les restrictions , les reglemens , les conditions , & tous les restes des anciennes entraves.

Il faut bien que ce soit ou des causes naturelles & irrémédiables qui produisent ces accidens locaux , ou que ce soit les *prohibitions* , les reglemens , les restrictions , non la *liberté parfaite* : car c'est ce qui *existe* actuellement qui est cause de ce qui *existe* actuellement : or, ce

qui *existe*, c'est l'état de restrictions, de conditions, de reglemens conservés, non la *liberté parfaite*: donc c'est cet état de demie liberté qui produit les *accidents*, ou c'est une cause naturelle: pour quoi donc les attribuer à l'*entiere liberté* qui *n'existe* pas, & à ses partisans?

N°. X I.

Seconde erreur.

Non-seulement le vulgaire entêté de sa routine & de ses préjugés, attribue à la *liberté parfaite* des effets qui existent, & qui ne viennent que du défaut de liberté; mais encore il renverse toutes les idées naturelles pour craindre lui-même, & pour faire craindre aux autres de prétendus accidents, qui n'existent point, & qui n'existeroient jamais dans l'état de la liberté absolue, & cela sous prétexte qu'on les a ressentis dans le temps où il n'y avoit que gêne,

contrainte & prohibition totale.

Il y a quatre ou cinq ans seulement que nous communiquons un peu avec le reste de l'Europe, par rapport au commerce des bleds; auparavant nous étions concentrés dans le Royaume, & qui pis est, chaque Province étoit réduite à elle-même, elle ne pouvoit commercer avec les Provinces voisines que dans certains cas, & moyennant des permissions, qui donnoient lieu au péculat, au monopole, & à toute espece de corruption. Quelles étoient les suites de ce fatal systême?

1^o. Quand on voyoit le bled enchérir dans les mois de Décembre, Janvier & Février, on craignoit avec raison la disette pour les mois suivans; pourquoi? c'est qu'étant bornés au bled de la Province on ne pouvoit pas esperer qu'il deviendroit à meilleur marché, à mesure qu'il s'en consommeroit. La cherté se montrant dès le premier mois,

indiquoit une mauvaise récolte , & il étoit toujours incertain si on obtiendrait la libre communication avec d'autres, encore plus si on l'obtiendrait générale & gratuitement ; on étoit presque sûr, au contraire, qu'il y auroit de l'intrigue & du monopole ; de-là les justes craintes.

2^o. En cet état, tout achat considérable, tout enmagasinage de grains annonçoit quelque fraude, quelque attentat sur le public ; la *liberté* n'étant pas de droit, ne s'accordant qu'arbitrairement, & trop souvent à titre onéreux, rien n'étoit moins impossible que de s'assurer qu'on ne l'accorderoit pas ; & d'après ce principe, on pouvoit dans une seule Province acheter dans le premier tems avec certitude de revendre après en faisant un grand bénéfice.

Mais il ne faut pas transporter ces idées là au tems où nous aurions la *liberté* parfaite, générale & indéfinie ;

par une loi sacrée & inviolable, on voit bien que c'est tout le contraire.

Il faut même savoir & bien graver dans son esprit que dans l'état de liberté, le prix des bleds *ira* pour nous autres François tout au rebours de ce qu'il alloit auparavant, voici pourquoi. C'est un objet très important, auquel nous prions qu'on fasse la plus sérieuse attention.

Nous avons remarqué dès le commencement du second chapitre, que le bled est toujours un peu plus cher dans les pays du *midi*, & moins dans les pays du *nord*.

Or, nous autres François qui sommes au milieu, nous moissonnons plutôt que les gens du *nord*, & nous sommes bien plus près qu'eux des pays du *midi*: cela est fixe & physique.

Qu'en résulte-t-il? que nous sommes *naturellement* en état d'arriver les premiers aux Ports du *midi*, avant les Né-

gocians du *nord* ; arrivant les premiers, & trouvant moins de concurrence dans les mois de Décembre, Janvier, Février, nous vendons mieux, c'est ce qui donne alors un bon prix à nos bleds, mais en Mars commence l'arrivée des grains du *nord*, alors leur concurrence fait baisser le prix de plus en plus jusqu'à la moisson.

Voilà donc une différence sensible : ôtez la liberté, les prix des bleds vont presque toujours en augmentant depuis les semailles finies jusqu'aux environs de la moisson ; laissez la liberté, ils vont toujours en diminuant.

Dans le premier cas, celui qui seroit *forcé* par les circonstances à vendre son grain, sauf à racheter ensuite, ne pourroit que *perdre* ; dans l'état de liberté, celui qui vendroit d'abord, rachetteroit souvent ensuite avec profit.

C'est-là ce qu'il ne faut pas confondre.

Résumons donc , la *liberté* parfaite & absolue n'entraîne avec elle aucun *inconvenient*, ni *naturels* ni *factices*, elle ne peut donner lieu ni au *monopole* ni à la *fraude* ; elle ne peut jamais causer la disette, jamais occasioner la misere du *Peuple* : c'est la loi de la *justice* & celle de la bonne *politique* qui est toujours inséparable de la *justice*.

C H A P I T R E I I I.

LE Gouvernement ne pourroit-il pas prendre quelques précautions, par rapport au Commerce des bleds ?

N^o. P R E M I E R.

*Deux especes de précautions conseillées
au Gouvernement.*

Nous divisons en deux especes les conseils que des personnes, peut être

également bien intentionnées ; mais non pas également éclairées, ont donnés sur le Commerce des bleds ; les uns proposent des moyens fondés sur l'erreur ; les autres, des précautions sages. Nous allons examiner les unes & les autres.

N°. I I.

Premier moyen erroné. Taxe fixe & générale

La premiere idée de ceux qui ne pensent, dans les Villes, qu'à faire des réglemens, (sans jamais se douter qu'il y ait à la campagne des Loix physiques qui reglent la production & qui ne se dérangent pas au gré des Ecrivains, quelques titrés qu'ils soient, & de leurs écritures) a été une taxe fixe & générale des bleds.

Pour faire sentir le vuide d'une pareille spéculation, il suffit de demander à ces habiles *Taxateurs*, s'ils savent ce que le bled *couste* au Producteur, eux

qui veulent en régler le prix ; car , pour fixer le taux de la vente , il faut connoître celui de *l'achat* , autrement ce seroit s'avouer imbécille ou fripon.

Cette question embarrassera sûrement les *Taxateurs* citadins ; s'ils veulent examiner , ils verront que le bled *coute* plus ou moins au Producteur , suivant les lieux , les temps & les circonstances : cela dépend du sol , du prix de la Ferme , des richesses du Fermier , de la saison , du plus grand ou du moindre débit , des taxes , des impôts , des gênes ou de la liberté du Commerce.

Taxer à un prix fixe & général une denrée qui coute tantôt plus , tantôt moins , au même Producteur , beaucoup plus à l'un qu'à l'autre , c'est une plaifante idée.

Mais d'ailleurs quel en est le motif ? C'est d'éviter les disettes & les chertés , dites-vous. Est-il bien sur que vous en preniez le chemin ? Ou vous taxerez

tout juste au prix naturel de la denrée ; ou au-dessus , ou au-dessous. Si vous *taxez* toujours juste , c'est un miracle ; mais vous prenez une peine inutile , le *prix naturel* en auroit fait autant sans vous. Si vous taxez *au-dessus* , l'*Acheteur* vous dira que vous ne lui faites aucun bien. Si vous taxez *au-dessous* , c'est bien pis.

En ce dernier cas ; c'est le *Producteur* qui *perd*. Que s'en suit-il ? Que vous le dégoutez de sa production ; que vous lui ôtez les *moyens* de la continuer & de l'augmenter. Vous voulez l'abondance & vous retranchez les profits de ceux qui la feroient venir ; vous entamez leur fonds , vous dévorez leurs *avances* par des taxes aveugles & ruineuses pour eux. En vérité , c'est un bon moyen de les engager à *produire l'abondance*.

Mais priez les *Taxateurs* de vous répondre à une autre objection ; il faut être deux pour *vendre* ; il ne suffit pas

de dire voilà une *denrée*, & une *taxe*; il ne fuffit pas même d'ajouter, & cette denrée est néceffaire, on en a *befoin*. Le *befoin* & la *néceffité* ne font pas des monnoies pour *payer*: il faut que l'Ache-
teur ait le *moyen*.

Ce n'est donc pas affez que de con-
noître tout ce qui concerne le *Vendeur*,
pour taxer une denrée auffi univerfelle
que le bled; il faudroit compter les
moyens des *Acheteurs*. Demandez aux
Taxateurs s'ils ont fait ce calcul, & s'ils
veulent le faire; demandez leur d'où
viennent les moyens du Peuple, & ren-
voyez-les pour l'apprendre, au commen-
cement du premier Chapitre.

Il y a une *taxe* naturelle par tout où
regne la liberté, & cette taxe s'opere
d'elle-même, par la concurrence des
Vendeurs, & la quantité de leurs den-
rées, ceux-là ont *befoin* de *vendre*, &
de quoi vendre; & par la concurrence
des *Acheteurs* & leurs moyens, ceux-là

ont *besoin* d'acheter, & de quoi payer.

Quiconque veut s'en mêler, s'il ne veut pas faire du mal, feroit aussi bien de prescrire au Soleil & à la Lune la route qu'ils doivent suivre, ou d'ordonner aux Rivieres de couler vers la Mer. S'il veut contrarier nature, il est injuste, absurde & funeste à toute espee de bien public.

Nº. I I I.

*Second moyen erroné. Les magasins
ou greniers d'abondance.*

On a cru bien faire ou bien conseiller, de former pour les grandes Villes, des magasins ou *greniers d'abondance*, qu'on *remplit* de bleds dans les temps où ils sont à bon marché, & qu'on *vide* dans les temps de *cherté*, en vendant au pauvre Peuple à un prix raisonnable.

Cette invention a paru si bonne à plusieurs personnes, qu'elles ont imaginé d'en étendre l'usage à toutes les

Villes du Royaume ; de former par-tout de grands réservoirs de grains , pour le cas de besoin.

On n'a pas observé que tout magasinage est couteux , & nécessairement très *couteux* ; car enfin , il faut des édifices , une régie pour *acheter* & pour *vendre* , des gardes , des frais de conservation. Voilà de grandes *avances primitives* , & de fortes *dépenses annuelles*.

Je ne vous dirai pas que la fraude , la faveur , la connivence peuvent enfler ces frais , comme il arrive toujours en toute dépense faite pour le Public ; je me contente de vous en faire d'abord sentir *l'inutilité*.

Quel but avez-vous dans ce projet de magasins , formé sous l'ancien système ? Vous voulez procurer un *débit* aux Propriétaires & aux Fermiers , dans les années de notre *abondance* , qui sont ailleurs des années de disette. Eh laissez leur la liberté de communiquer avec le

reste de l'Europe ; gardez vos peines & votre argent , la liberté leur procurera un *débit* pour le moins aussi avantageux ; vous n'aurez besoin ni de Commis , ni de bâtimens , dont la solde & la construction font en *pure perte*.

Vous voulez que le pauvre Peuple achette *meilleur marché* dans nos temps de *disette* , qui sont temps *d'abondance* pour d'autres ; eh ! laissez faire la *liberté*, la franchise totale , on leur apportera des bleds de l'Etranger qui les remettront au pair.

Vos magasins sont donc inutiles ; ce n'est qu'un supplément , très couteux , à la *liberté* , qui rempliroit mieux votre objet , que tous les greniers d'abondance de l'univers.

D'ailleurs , *pour qui* croyez-vous travailler en formant ces *magasins* ? Pour la poussière , pour les vers & pour les rats. Vous avez beau faire , vous n'empêcherez jamais , qu'en gardant votre

grain, il n'y ait beaucoup de *déchet*.

Mais, aux dépens *de qui* se font les frais des constructions, des Préposés, des achats & des ventes, de la conservation, de la comptabilité & du *déchet*, augmentés ou non, par la fraude? Aux dépens du Public. Ils sont donc de la premiere espece des *inutilités*; de la classe de celle qui *coutent* beaucoup au Peuple; car il faut prendre ces frais sur les impôts, ou sur les octrois municipaux, & avant qu'il en revienne un écu à la bourse d'où part la dépense, il faut que le Peuple en ait payé deux, à cause des frais de perception. Voilà donc une grande & continuelle dépense *très inutile*, dont le public paye deux fois montant.

N^o. I V.

Troisième moyen erroné. Les restrictions.

Des personnes plus éclairées, ont cru trouver un moyen plus simple, plus

équitable & moins dispendieux , en prescrivant des conditions à la liberté du Commerce des grains , & en y opposant certaines restrictions

On a même cru pouvoir appuyer ce systême de l'exemple des anglois.

En conséquence on a calculé quel étoit le prix le plus *haut* , où l'on put laisser parvenir le froment en France, sans *affamer* le Peuple. Ce prix trouvé, on a dit, tant que les bleds seront au-dessous de ce prix, *liberté* ; dès qu'ils seront à ce taux, il faut cesser de *vendre*, par conséquent il faut *prohiber la sortie*.

Ce n'étoit pas là sûrement la méthode des Anglois , depuis 1689 , jusqu'en 1765. Quand le bled étoit au-dessous du prix fixé par la Loi, ils donnoient une gratification à ceux qui en faisoient *sortir* d'Angleterre ; quand il étoit au-dessus, ils donnoient la gratification à celui qui en apportoit. Cette méthode étoit inutile, la *liberté* seule

fait le bien sans *gratification*. Ces frais content toujours au Peuple ; c'est une précaution superflue , si ce n'est , peut-être , dans les premiers temps , pour accoutumer au Commerce des bleds ; un Peuple peu docile ; mais cette méthode n'avoit pas l'inconvénient des *prohibitions* conditionnelles.

Quel est-il cet inconvénient ? C'est d'accélérer le moment où le bled monte au prix fixé , & de l'y tenir sans ressource ; au lieu que la liberté absolue éloigneroit ce moment , & remédieroit bientôt au mal qu'on veut éviter.

En effet , supposez que le taux fatal à la liberté soit deux sols & demie la livre de bled. Dans le moment d'une récolte médiocre , & dans l'embarras des semailles , temps où le bled se vend toujours *plus cher* que dans le reste de l'année , il montera , par exemple , à deux sols la livre ou aux environs.

Cela supposé , mettez-vous à la place

des Négociants étrangers , comment raisonnez-vous ? les bleds de France approchent du terme fatal auquel expire la *liberté* : avant que nous puissions arriver en France la *prohibition* viendra ; cette prohibition fera tomber les prix , elle est portée à cet effet , donc nous *risquons de perdre* , & il ne sera plus tems de *délibérer* quand nos bleds seront entrés , puisqu'ils n'auront plus la permission de fortir : voilà ce que vous diriez , & en conséquence vous ne feriez aucune spéculation , aucun envoi pour la France dès que vous verriez le prix approcher du *taux prescrit*.

Donc il en arrivera le malheur de repousser l'étranger , donc celui de hâter la *cherté* & de l'entretenir ; précisément le contraire de ce qu'on desire : au lieu qu'en laissant en tout tems la *liberté absolue* , vous ne manquerez jamais de grains dans vos Ports au tems de *difette*.

Toute condition , toute restriction
fera

fera donc nécessairement un mal, quelque bien combinée qu'elle vous paroisse ; ce seroit bien pis si vous rendiez le retour de la *liberté* plus difficile, par exemple, s'il dépendoit uniquement du Gouvernement même, tant accablé de grandes affaires, qui ne peut voir à tems tous les détails locaux, si aisément surpris par les intermédiaires, & dont les ordres partant avec circonspection & maturité, passent encore pour l'exécution en différentes mains, où ils ne peuvent manquer d'essuyer des retardemens.

Jamais spéculation de commerce ne pourra porter sur un pareil fondement, c'est la réflexion qu'auroient dû faire les auteurs & les partisans de toute condition, de toute restriction.

Liberté pleine & entière, *liberté*, c'est le plus vrai moyen d'opérer ce qu'on a cherché dans les *restrictions* ; elles sont donc toujours *inutiles*, puisque la *liberté*

seule opéreroit sans elles ; de plus , elles sont toujours *onéreuses* , puisqu'elles mettent toujours le trouble , la défiance , l'incertitude dans les combinaisons du commerce ; donc elles accélèrent le *mal* & elles éloignent le *remède* , & cela par la même raison que la liberté sans restriction éloigne le *mal* , & accélère le *REMEDE* autant qu'il est naturellement possible ; rien n'est plus simple , puisque *restriction* est précisément le contraire de *liberté*.

N^o. V.

Trois moyens vraiment utiles de faire le bien public , par rapport au Commerce des bleds.

Un Gouvernement éclairé , bienfaisant & zélé pour la prospérité publique , ne peut-il donc faire au Peuple aucun bien sur cet article important de sa subsistance & de son premier besoin ?

Tout au contraire , il peut beaucoup ;

& sur-tout dans les conjonctures où nous nous trouvons ; il le peut par les trois moyens qui caractérisent sa sollicitude paternelle : c'est-à-dire , premierement par *l'instruction* qui dissipe l'ignorance , les préjugés invétérés & les fausses opinions publiques ; secondement , par l'*autorité* qui protege & garantit à chacun envers & contre tous sa liberté & ses propriétés ; troisiemement enfin , par la bonne *administration* , qui ameliore le patrimoine de l'Etat , celui du Souverain & des Sujets , qui rend plus féconde & plus utile la vraie , la seule source de toute *richesse nationale* , de toute prospérité publique.

N^o. V I.*Développement du premier moyen.*

L'instruction du Peuple ; la plus claire , la plus constante , la plus universelle *instruction* est le premiet *devoir* de tout Gouvernement, *L'ignorance* est le pre-

mier vice de l'homme, & la *fausse science* pire cent fois que l'ignorance même, est le fléau le plus destructeur de nos Nations prétendues policées, qui sont encore si barbares aux yeux de la raison éclairée par *l'amour de l'humanité*.

Un siècle entier de *fausse politique* avoit égaré ceux mêmes qui tenoient autrefois les rênes du Gouvernement; à peine les plus clairvoyants de nos Philosophes ont-ils eu le tems de persuader les Chefs de l'administration & ceux des Tribunaux supérieurs, sur les avantages illimités de l'entière & parfaite *liberté*. Le grand nombre ignore encore quelle différence ont mis dans l'Etat du Royaume les nouvelles Loix sur le commerce des bleds, & quelle différence beaucoup plus grande y mettroit une dernière Loi qui retrancheroit absolument toutes les vaines restrictions pour établir le regne heureux de l'entière *liberté* de ce commerce.

L'habitude, l'amour de la routine, l'illusion qu'ont produite les anciens sophismes, le penchant naturel qu'ont tous les hommes à croire ce qu'ils ont toujours vu pratiquer, sur-tout quand la législation l'a pour ainsi dire consacré, tout se réunit pour entretenir les erreurs & les préjugés sur cet article important.

C'est sur-tout dans les Villes qu'on raisonne & qu'on fait des Reglemens : or les Habitans des Villes qui ne voient pas au-delà du moment, & qui s'en tiennent à la première idée, ne sont frappés que de la *cherté du pain*, & ne songent qu'au *bon marché* des grains.

Tant que l'*opinion* regardera la liberté comme un mal, les Loix qui lui sont favorables ne seront pas respectées comme elles doivent l'être, elles ne seront pas chéries, observées par sentiment, par religion du for intérieur, comme le sont toutes les Loix fondées sur la *justice* par essence, lorsqu'on a soin de les faire

précéder , accompagner & suivre de *l'instruction* générale.

Toute *Loi* émanée d'un Gouvernement équitable & bienfaisant a une *raison* qui la fonde , & une *utilité* ; c'est ce qu'il faut apprendre au Peuple. Presque toutes les bonnes *Loix* trouvent des préjugés & des intérêts contraires au bien qu'elles doivent produire , il faut combattre l'opinion qui fait force contre l'autorité , qui excite la résistance , & qui triomphe trop souvent , ou secrètement , ou même à découvert. Toute *Loi* qui marche avec *l'instruction* est suivie de son effet.

Le Gouvernement fait donc un grand bien à la Nation quand il protège , quand il autorise & procure tous les moyens d'y répandre la lumière des vérités utiles , sur-tout par rapport au Commerce des bleds. Les Pasteurs , les Magistrats , les Préposés de l'Administration ne sauroient être trop instruits

& trop zélés pour instruire le Peuple. Les Philosophes & les Ecrivains ne peuvent être trop encouragés à répandre de bons ouvrages classiques sur cette matiere de la plus extrême importance. Les Sociétés Littéraires & les Compagnies, doivent être excitées à s'en faire un soin capital.

La liberté de *contradiction* est sur-tout essentielle dans une discussion de cette nature ; il faut entendre toutes les objections, écouter avec patience tous les sophismes, toutes les conjectures vagues, toutes les fausses allégations, toutes les vaines terreurs ; le Peuple n'est jamais bien éclairé que quand on a laissé long-temps tout alléguer, tout disputer, tout répliquer : la vérité surnage, elle se retourne de toutes les manieres, & subjugue peu-à-peu tous les esprits.

C'est alors que les Loi sont bien exécutées, qu'elles sont affermies, que

leur effet est durable. Nous osons dire que la France a sur-tout besoin en ce moment, d'une *instruction* sur la *justice* & *l'utilité* d'une Loi qui assure à jamais l'entière & parfaite liberté du Commerce des grains. Nous pensons que chaque Citoyen y doit concourir, s'il croit le pouvoir. Nous desirons que cet Ecrit, qui acquitte notre conscience de cette obligation, soit suivi de plusieurs autres, plus capables de répandre la lumière, sur-tout s'ils venoient des Ecrivains illustres qui nous ont précédé dans cette carrière; des premiers Disciples de nos *Maîtres* le *Confucius Européen*, & l'illustre *Ami des Hommes*, qui ont été les plus ardens promoteurs de cette liberté; tels que M. du Pont & M. le Trosne, dont les Ouvrages ont eu les plus grands succès, & ne peuvent être trop lus, trop répandus dans la Nation.

Disperser ainsi les préjugés & les vaines

terreurs ; c'est un service essentiel à rendre au Peuple , & qui coutera peu de peine ; il suffit de le vouloir , d'en montrer le desir , d'exciter les chefs à procurer autant qu'il est en eux cette utile instruction.

N^o. V I I.*Developpement du second moyen.*

Quand la Loi est précédée , accompagnée , suivie de l'*instruction* , elle a plus rarement besoin d'être assurée & vengée par l'*autorité* , qui réprime & punit les attentats du particulier , ou les négligences des Magistrats ; mais la vigilance n'en doit pas moins être générale & continuelle ; l'*animadversion* , prompte , infaillible , éclatante.

Après avoir établi la liberté absolue , après avoir éclairé la Nation sur la *justice* & l'utilité de cette *Loi* , l'*autorité* devrait donc être inflexible contre les *infractions*.

L'intérêt des Monopoleurs qui ont fondé, jusqu'à présent, leur fortune sur des *manœuvres* que les gênes, les prohibitions, les restrictions rendoient faciles, affuroit autrefois le succès de ses intrigues par des murmures, des insinuations, des craintes, des prédictions adroitement répandues parmi le Peuple; il séduisoit les Subalternes de l'Administration provinciale pour obtenir des privilèges exclusifs, pour s'affurer des faveurs, pour vexer ses concurrents par les gênes & les chicanes.

Les auteurs & les complices de ces complots infâmes ont été trop impunis; ils ont continué, malgré les Loix rendues en faveur du Commerce des bleds. Ils s'étoient flattés de les renverser par leurs machinations secrètes; nous n'en publions pas le détail, quoique nous les ayons pénétrées. Leurs desseins criminels eussent peut-être réussi, sans la fermeté du Ministère, trop éclairé pour

reculer, après s'être tant avancé dans une si belle carrière.

Il nous suffit de dire que plusieurs des Subalternes de l'Administration provinciale, s'étoient fait un petit Pérou de ces privilèges exclusifs, & qu'il existoit une race de sang-sues publiques, assurée de *de vendre cher* une grande quantité de bleds, & qui ne cherchoit qu'à les *acheter bon marché*; est-il étonnant qu'ils voulussent empêcher la liberté du Commerce ?

C'est eux qui ont accredité les erreurs, fomenté les préjugés, multiplié autant qu'ils ont pu les manœuvres frauduleuses, & les fausses démarches inspirées de bonne foi; c'est eux qui ont excité la populace des Villes, jusqu'à qu'il y a eu des soulèvements & des troubles en certains lieux.

A Dieu ne plaise que nous soyons jamais les Apôtres d'une excessive sévérité. Nous aimons mieux qu'on use

toujours d'indulgence, sur-tout à présent, où les circonstances sont fâcheuses, & où le Peuple est mal instruit. Mais quand la lumière aura été suffisamment répandue; quand une Ordonnance salutaire, accompagnée de l'instruction universelle, aura établi la pleine liberté, nous disons hardiment que tout attentat contre cette liberté, contre l'acheteur, le voiturier, le vendeur, le conservateur du bled, doit être puni comme un vol de grands chemins; que les auteurs, instigateurs, complices & adhérents de ces attentats doivent être châtiés de même; & que les Magistrats ou les Dépositaires de l'autorité qui ne feroient pas leur devoir en cette occasion, méritent le même traitement que s'ils laissoient impunément arracher la bourse & les habits aux passants sur la route publique. C'est voler du bled ou de l'argent, que de nuire à la liberté de ce Commerce, de quelque manière que ce soit.

Développement du troisieme moyen.

Enfin , une bonne & sage *administration* peut encore procurer au Peuple les plus grands avantages , en donnant de plus en plus de grandes *facilités* au commerce des grains.

On appelle *facilités* tout ce qui rend le transport & le trafic plus prompt , plus court & moins dispendieux. Les ports , les canaux , les rivieres , les grands chemins font de ce genre : par ces *facilités* on épargne le tems & les frais. C'est un des meilleurs emplois qu'on puisse faire du revenu Royal , c'est là sur-tout que brille la magnificence d'un Prince : outre l'éclat qui en réjaillit sur sa Couronne il en retire lui-même les plus grands avantages ; il n'est point de pareille dépense quand elle est faite avec intelligence & avec humanité , (non par des systêmes destructeurs

tels que les services forcés des hommes, des animaux, des instruments dévoués à l'agriculture) qui ne rende au Prince en revenu quitte & net, solide & perpétuel, plus de vingt-cinq pour cent de l'argent qu'il y met.

Ces *facilités* répondroient à une objection qu'on a faite contre la liberté du commerce des grains, & qu'on prétendoit tirer de la constitution physique de la France.

» Voyez, nous disoit on, que vous avez au centre du Royaume des montagnes presque inaccessibles, fort éloignées de la mer; que toutes vos rivières partent de là pour se rendre par de longs circuits dans les grands fleuves; examinez ce qui s'ensuit par rapport au commerce des bleds. Vous avez toute facilité pour les *sortir*, mais pour les *entrer* dans tout le Royaume ce n'est pas de même; est-ce que vous pouvez faire charroyer ou porter à dos de mulet vos

bleds étrangers depuis le Port de Nantes jusqu'aux montagnes d'Auvergne? Est-ce que vous pouvez leur faire remonter la Loire, l'Allier & les petites rivières affluentes? Quand vous aurez *vidé* ces Provinces intérieures dans une année d'abondance; arrivera la *disette*, & vous ne pourrez plus leur rendre de grains: voilà la différence entre votre pays & ceux dont vous parlez, qui sont tout près des ports, des rivières ou des canaux, & dans lesquels on a remarqué, comme en Angleterre, par exemple, qu'il n'y a pas un seul Village éloigné de plus de sept lieues de la mer ou d'un fleuve navigable ..

Il y a du vrai dans cette objection; c'est-à-dire, que nos fleuves & nos rivières auroient besoin d'être mieux tenus & rendus plus navigables, qu'il nous manque beaucoup de bons canaux faciles à faire pour la jonction de nos Provinces; enfin, que si nos grandes routes sont

belles & peut être trop belles par la manière dont elles ont été construites , nos chemins de communications intérieures sont en grands désordre , funeste obstacle à tout commerce , & sur tout à celui des bleds.

Mais qu'en doit-on conclure ? qu'il faut interdire la liberté ? non sans doute , mais au contraire , qu'il faut procurer les *facilités*.

Tout le *mal* vient des entraves que mettent au commerce les obstacles *naturels* du sol , ou *factices* de la mauvaise politique. Tout le *bien* viendra de la bonne administration qui ôte les premiers , & de la *liberté* qui s'établira sur les ruines de tous les autres.

Les facilités que le Gouvernement peut procurer par des dépenses assez légères , mais très utiles , ayant répondu à une partie de l'objection proposée , nous achevons de la détruire en rappelant ce que nous avons déjà remarqué plus haut.

Le Royaume a plus de huit cents lieues de frontieres, d'ailleurs il est traversé par de larges fleuves, en assez grand nombre, qu'on remonte facilement jusqu'à une certaine distance : pour peu qu'on ajoute à ces facilités naturelles, vous trouverez que beaucoup plus de la moitié de la France est on ne peut pas plus accessible, en cas de *disette*, aux bleds étrangers.

Or, il ne faut pas s'imaginer que le Commerce des Grains ait besoin de se faire comme par un trait d'arbalète de Dantzic aux Montagnes d'Auvergne, pour que les Montagnards mêmes s'en ressentent & ne meurent pas de faim. Il suffit qu'il arrive du Bled dans les Ports, pour tourner tout à coup *le cours du Commerce* vers ces Provinces intérieures ; & c'est ce qu'il faut expliquer pour les personnes qui n'y ont jamais réfléchi.

*Ce qu'on appelle cours du Commerce
des bleds.*

LA communication des Grains, comme de toute Denrée, par terre, se fait ordinairement de proche en proche, c'est la première marche naturelle; les mers & les grandes rivières occasionnent une autre espèce de communication qui se fait de loin en loin, & même de très loin en très loin; mais celle-ci n'est à proprement parler que le supplément de l'autre.

Imaginez une ligne de quinze ou vingt Villages qui se touchent, de lieue en lieue, si le Bled manque dans le premier, croyez-vous qu'on le lui apporte du dernier? Point du tout. C'est le second qui le lui fournira, & qui se remplira des Grains du troisième; celui-ci du quatrième, & ainsi de proche en proche, c'est-à-dire, que le *cours du*

Bled sera tourné du *dernier* vers le *premier*.

Ce seroit précisément le contraire si le *Bled* manquoit dans le *dernier*, alors le *cours* des *Grains* iroit de proche en proche, de la tête à la queue. Au contraire, si la disette étoit au *milieu*, alors il y auroit deux *cours*, de chacune de ces extrémités, de proche en proche vers le centre.

Quand on a pris cette idée *naturelle* du *cours* des *Grains*, on n'a pas, pour les *Provinces* centrales du *Royaume*, ces terreurs paniques, sur lesquelles est fondée l'Objection à laquelle nous répondons.

Vous supposez la *disette* dans ces *Provinces* centrales, & une disette précédée de la *bonne vente* des *Denrées* de plusieurs récoltes précédentes? Croyez d'abord que le bon *débit* aura fort encouragé la *Culture*, l'aura étendue, l'aura perfectionnée, c'est-là l'effet in-

faillible. Quand on vend bien sa Dérivée, on a plus d'*émulation* & plus de *moyens* d'en faire venir davantage, on y trouve un intérêt sensible.

La *difette* y fera donc moins grande toutes choses étant égales; mais en outre ne voyez-vous pas ces Provinces *intérieures* entourées de toutes parts d'autres Provinces en forme de cercle, & celles-ci enveloppées d'autres en plus grand nombre; enfin cette troisième couche (s'il est permis de parler ainsi) environnée d'une dernière, qui est formée des Frontières & pays Maritimes.

Si l'abondance est dans les Frontières & les Ports par la *liberté* du Commerce & de *l'importation*, & la *difette* au centre, le *cours* des Grains se tournera des extrémités vers le centre; & ces Provinces pour lesquelles vous craignez, tireront facilement, de proche en proche, de tous les lieux qui les environnent, ceux-ci de leurs voisins, & ainsi

de suite jusqu'aux extrêmités.

Car il faut encore vous rappeler que le *commerce* de grains ne se fait jamais tout à la fois, mais par une suite continue & journaliere, & de plus il ne faut pas vous figurer que le meilleur débit emporte tout, il en reste toujours parcequ'il y a des gens qui ne sont pas pressés de vendre, qui spéculent & qui gardent; il y en a même qui ne peuvent pas vendre.

Votre crainte sur le sort des Provinces intérieures est donc chimérique comme les autres, malgré les prétendues raisons physiques sur lesquelles vous voulez l'appuyer.

N^o. X.

*Autre espece de facilité nécessaire
à procurer.*

Outre les obstacles *naturels* qui pourroient empêcher le commerce, & que l'administration peut enlever en don-

tant ses soins aux chemins, aux rivières, aux canaux, il est des obstacles artificiels qui lui sont soumis, & dont la destruction ne lui coûte rien que de la vouloir.

Tels sont, 1^o. les droits d'entrée ou de sortie, les péages & les autres exactions de cette sorte, levées sous quelque prétexte, & au profit de qui que ce soit. Le Gouvernement est trop éclairé & trop bien intentionné pour ne pas les supprimer: il en vient de donner une preuve très éclatante, qu'il faut faire connoître au Peuple, afin d'exciter sa juste reconnoissance, & lui faire mieux concevoir jusqu'à quel point le Prince & son Conseil sont persuadés du bien attaché à la *liberté*, & pénétrés du desir de le procurer. On levoit à Lyon un Droit considérable sur les Bleds qui se commerçoient, en passant sur la Saone & le Rhône: on vient de le supprimer en donnant le Commande-

ment de cette Province à M. le Chevalier de Scepeaux , trop amateur du bien public , trop zelé partisan de la philosophie qui doit faire le bonheur de l'humanité , pour avoir regreté un revenu dont la source étoit si odieuse & si funeste.

Les grands Seigneurs , les riches propriétaires qui ont encore de pareils droits , reste de l'ancienne fiscalité féodale , se rendroient illustres , & deviendroient cent fois plus chers , cent fois plus respectables à la Nation , s'ils en faisoient le sacrifice : en quelque rang que la naissance , la faveur ou le mérite personnel ait pût les placer , nous leur assurons qu'ils ne trouveront jamais une plus belle occasion de s'en rendre dignes , & nous ne balancerons point à prononcer qu'ils les méritent peu , quel qu'ils soient d'ailleurs , s'ils ne préfèrent pas les bénédictions du Peuple , la gloire de se les être attirées , osons le dire ,

l'estime des Philosophes amis des hommes, à des revenus, dont l'aveugle tyrannie a forgé les titres & maintenu la possession.

N°. XI.

L'abolition des droits onéreux au Commerce des bleds n'est pas un sacrifice.

Au reste, si la cupidité retenoit encore quelques uns de ces exacteurs, ou si la crainte de diminuer le revenu royal pouvoit empêcher de détruire les péages & les douanes, nous devons avertir qu'elle perd cent fois plus qu'elle ne gagne à gêner le commerce des bleds. Le bon prix des grains, leur valeur presque uniforme, assurée par la liberté, augmenteroit tous les baux à ferme, toutes les ventes des fonds, tous les droits Seigneuriaux & Royaux, qui en font la suite, & on n'a qu'à calculer si ce n'est pas une très grande & très avantageuse compensation,

N°. XII.

N°. XII.

*Du Commerce maritime, & des restrictions
qui le regardent.*

Il s'est élevé une très grande question par rapport au commerce des bleds ; savoir s'il falloit laisser aux étrangers la liberté de *voiturer* celui qui sort du Royaume *par mer*, ou s'il falloit le réserver aux propriétaires des navires & des barques Françaises.

Ceux qui vouloient qu'on *laissât faire* tout le monde, étrangers ou nationaux disoient que les François seuls *couteroient davantage*, & que c'étoit autant de surcharge sur le *vendeur* ; car l'acheteur n'est pas plus riche, parceque le *voiturier* est plus *cher*, & par conséquent il ne paye pas *davantage*.

Les propriétaires des navires établis dans nos Ports ont dit, si vous laissez faire les *étrangers*, vous nous *excluez* de ce commerce ; pourquoi, c'est qu'il y a

des Ordonnances & des Usages qui nous *forcent* à être *plus chers qu'eux*, donc ils auront toujours la préférence, dès que vous admettez la liberté.

Dans le fonds, ce petit profit de voiture est peu de chose; mais enfin, il faut que toute *justice* soit observée, pourquoi *exclure* nos compatriotes?

Il y a un moyen très court & très facile, c'est d'*ôter* ces raisons qui les *forcent* à être *trop chers*: voilà ce que di-
soient la justice & la bonne *politique*. Au lieu de se disputer, les deux partis doivent se réunir, pour prouver que les gênes qui occasionnent ce *renchérissement* de notre fret sont très *inutiles*, très *destructives*: & rien n'est plus facile; ces gênes sont colorées du spécieux pré-
texte de nous faire une marine marchande plus nombreuse, & une marine militaire plus redoutable. Sans aller jus-
qu'au motif même, demandez s'il y a plus de Vaisseaux en Angleterre & en

Hollande où elles ne font pas, qu'en France où elles font ? On vous dira que oui. Demandez s'il n'y en avoit pas plus en France même, avant qu'elles y fussent, on vous dira que oui ?

Concluez qu'elles ne font donc ni nécessaires, ni même utiles : vous voyez qu'elles font un mal en ce cas-ci, elles en font en bien d'autres. Le vrai point à desirer, est donc leur réforme : il faut la demander & la solliciter auprès du Gouvernement.

Nouveaux faits, nouveaux conseils, quand nous n'avions point de liberté, on n'avoit pas besoin de faire ce changement. Le Ministère, aussi sage que bien-faisant, a permis qu'on demandât la *liberté*, qu'on la sollicitât par des Ecrits publics, pleins de force & de vérité. Il permet qu'on sollicite tout ce qui en est la suite, tout ce qui est nécessaire à confirmer, à perpétuer cette liberté, son digne ouvrage, un des fondements

de sa gloire, d'une gloire pure & solide, fondée sur la prospérité publique.

N^o. X I I I.*Conclusion de ce Traité.*

La Loi qui établiroit l'entière & parfaite liberté du commerce des grains, seroit absolument conforme à la justice, au droit naturel, premier avantage. Malheur aux Peuples où la sainte & sacrée propriété n'est pas la première base de toute Loi, le principe fondamental de tout établissement, la règle inviolable de toute administration !

La liberté est la meilleure de toutes les *politiques*, elle donne au Bled un prix juste, naturel, le moins variable qu'il est possible ; ce prix assure le sort du Cultivateur, par conséquent son exploitation, par conséquent les revenus des Propriétaires, des Bourgeois, des Ecclésiastiques, des Nobles, & celui même du Souverain, par conséquent

leurs dépenses, par conséquent la *vie* & l'*aisance* des Ouvriers, Marchands & Gens à talents qui *subsistent* & gagnent sur cette dépense; par conséquent le bonheur de tous les Ordres d'un Etat.

La liberté n'a nuls inconvénients; elle est précisément l'ennemie naturelle des fraudes, des monopoles, le remède contre l'excessive *abondance* & l'excessive *disette*; par elle le *vendeur* tire meilleur prix de sa denrée, l'*acheteur* en peut avoir à *meilleur marché*. Elle peut suppléer à tout & rien ne peut lui suppléer, tous les autres moyens sont absurdes, inutiles, souvent funestes, embarrassants & dispendieux. La *liberté* est la loi de la *raison* comme celle de la justice; elle *sert* toujours; elle ne nuit jamais; elle ne cause ni embarras, ni frais, ni sollicitudes.

Enfin la liberté fait la gloire & le bien des Empires. Ils peuvent la fa-

voriser , l'étendre de plus en plus , & de cet accroissement dépend leur prospérité. *Faciliter le commerce de mieux en mieux , en détruisant tous les obstacles naturels ou factices* : c'est le meilleur axiome des Gouvernements. Il ne faut pour le second que du courage , pour le premier que de la sagesse ; car l'argent qu'on y met est placé au plus haut intérêt.

Tel est notre sentiment sur la *liberté parfaite* du Commerce des bleds. Nous sommes intimement convaincus que c'est la meilleure de toutes les Loix , la plus nécessaire à la France , la plus propre à opérer la restauration de la Patrie. L'expérience paroît avoir confirmé dans tous les temps & dans tous lieux , les Principes de *spéculation* qui nous ont conduit. Nous demandons instamment qu'on les examine avec toute l'attention qu'exige un objet d'où dépend, en grande partie, le salut de l'État.

Si le zele nous a séduit , on fera disposés sans doute à nous le pardonner ; la cause de cette erreur est trop belle pour qu'on nous en fasse un crime. Mais nous rejettons cette *indulgence* , il faut nous combattre & nous convaincre ; nous accusons de trahison envers le public & de leze humanité , quiconque sauroit que nous nous sommes trompés , & garderoit le silence , sur-tout quiconque nous ayant lu sans avoir pris la peine de nous réfuter publiquement , persisteroit à contredire secrettement la liberté. Cette conduite seroit un vrai crime ; on ne doit point garder d'opinion cachée dans une question de cette importance , ou jamais il ne faut agir ni parler en faveur d'un préjugé qu'on n'ose pas produire au grand jour de la discussion polémique.

Une faute énorme encore , au jugement du Patriotisme & de l'honnêteté ,

c'est celle de tout homme public qui *négligeroit* de s'instruire sur un objet si grand & qui tient de si près à la prospérité ou à la ruine de la Patrie. Malheur à ceux qui ont la vanité puérile de vouloir *dominer* sur les hommes, & l'indolence abominable de ne vouloir pas s'éclairer sur les objets de leurs premiers *besoins*!

Fin du premier petit Traité économique.

